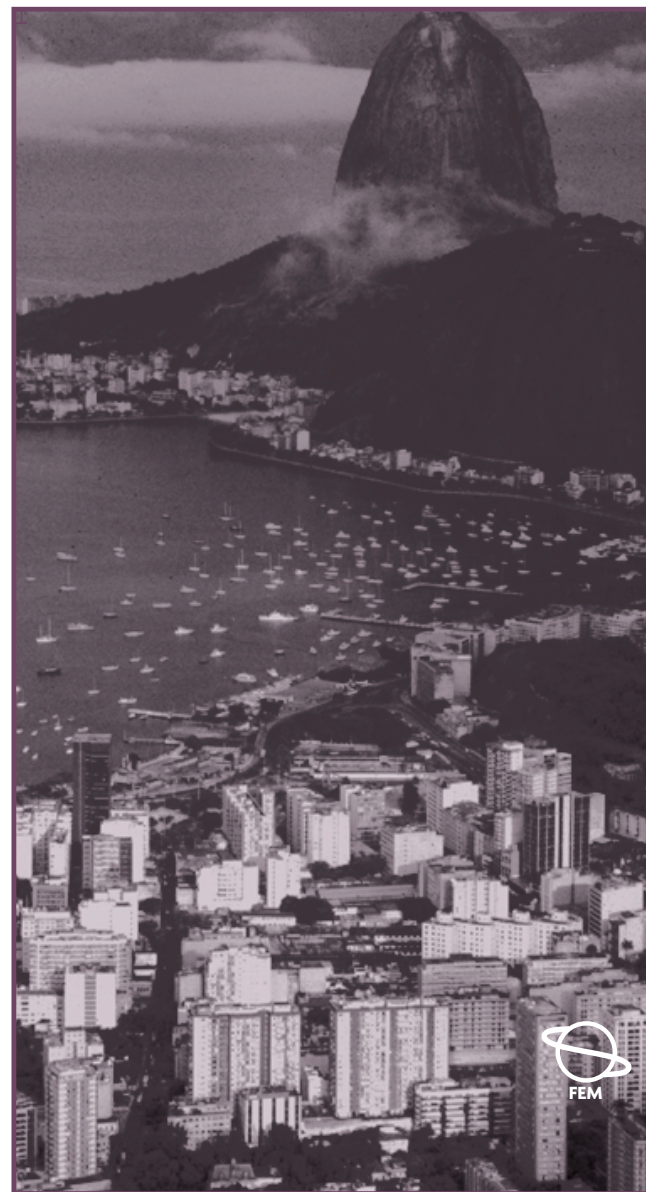


## CONTRIBUTION DU FEM

---

### À ACTION 21

LA PREMIÈRE DÉCENNIE



Fonds pour l'environnement mondial  
1818 H Street, NW  
Washington, DC 20433, États-Unis d'Amérique  
Téléphone : 1-202-473-0508  
Télécopie : 1-202-522-3240  
Messagerie : [www.gefweb.org](http://www.gefweb.org)

w Imprimé sur papier recyclé



## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>L'humanité à un tournant</b>	2
<b>Action 21 et le Fonds pour l'environnement mondial</b>	3
<b>Réponse du FEM à Action 21 : Aperçu général</b>	5
Financement de la protection de l'environnement mondial	
Actions et premières répercussions	
Contribution à Action 21	
<b>Lutte contre les principaux problèmes environnementaux à caractère mondial</b>	16
Diversité biologique	
Atmosphère	
<i>Changements climatiques</i>	
<i>Appauvrissement de la couche d'ozone</i>	
Eaux	
<i>Milieu marin</i>	
<i>Ressources en eau douce</i>	
Terres	
<b>Ouvrer dans l'esprit d'Action 21</b>	35
Intégrer environnement et développement	
Favoriser la participation des intéressés et des principaux groupes sociaux	
<i>À l'échelon local</i>	
<i>Partenariats stratégiques</i>	
Permettre aux populations de se ménager un avenir durable	
Créer un contexte général favorable	
<b>Améliorer la condition humaine</b>	50
Pauvreté	
Santé	
<b>Conclusion</b>	55

***Note de l'éditeur : Ce rapport a été présenté aux Nations Unies en juin 2000, sur la base des données de décembre 1999.***

*Photo de la couverture : Rio de Janeiro*

## L'HUMANITÉ À UN TOURNANT

---

En 1992, des chefs d'État et de gouvernement venus de pays du monde entier se sont réunis à Rio de Janeiro pour donner une nouvelle direction à l'avenir de la planète.

Le besoin en était clair. L'humanité mettait à rude épreuve la protection naturelle dont dépend la vie, sans pour autant assurer le minimum essentiel de qualité de vie à toute la population. Sur toute la planète, la dégradation de l'environnement, la consommation et la population progressaient, alors que l'écart entre riches et pauvres se creusait.

Les pratiques nuisibles à l'environnement des différentes nations pouvaient être ressenties à travers les frontières et au-delà des mers. La dégradation des sols, la pollution et la surexploitation des ressources halieutiques menaçaient gravement la production alimentaire, les voies d'eau internationales et ce vaste patrimoine commun que sont nos océans. La destruction de l'habitat et la perte irréversible d'espèces végétales et animales atteignaient des niveaux alarmants. Les chercheurs signalaient des manifestations troublantes de l'impact humain sur l'atmosphère et le climat. Les émissions locales de polluants, qui s'accumulaient à l'échelle planétaire, rongeaient la couche d'ozone protectrice et menaçaient de réchauffer l'atmosphère. Ce phénomène risquait de poser de graves problèmes pour le climat, l'agriculture, le niveau de la mer, les écosystèmes et la santé humaine.

À la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, 178 gouvernements ont élaboré un programme d'action destiné à engager la communauté mondiale sur une trajectoire viable pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Le document produit à cette conférence était intitulé Action 21. Huit ans plus tard, nombre de ses promesses n'ont toujours pas été tenues; toutefois, quantité de mesures concrètes ont été prises, «qui visent à arrêter et à inverser l'incidence négative des activités humaines sur l'environnement physique et à promouvoir un développement écologiquement durable». Ces mesures ont été favorisées et financées dans une large mesure par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

## ACTION 21 ET LE FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

---

*Le Fonds pour l'environnement mondial..., dont le financement additionnel, à fonds perdus ou à titre concessionnel, a pour objet de réaliser des activités bénéfiques pour l'environnement mondial, devrait couvrir les dépenses supplémentaires qui découleraient, en particulier pour les pays en développement, des activités prévues dans le programme Action 21.*

—Action 21, chapitre 33

Tenant compte des grandes différences de ressources et de capacités entre les pays, Action 21 a lancé à la communauté internationale le défi de trouver un volume substantiel de nouvelles ressources financières pour aider les pays—en particulier les pays moins avancés—à rechercher un développement durable. Le FEM a été la principale source de ce type de financement pour l'environnement mondial.

Le FEM a été lancé en 1991 comme mécanisme pilote chargé de faire face aux problèmes environnementaux à caractère mondial. L'impulsion donnée par le Sommet Planète Terre a permis de transformer le FEM en un véritable partenariat mondial, qui compte aujourd'hui 168 pays membres. Ses projets, dont le nombre dépasse 650, touchent plus de 150 nations en développement et pays à économie en transition. Près de 3 milliards de dollars ont été affectés à ces initiatives, auxquels sont venus s'ajouter près de 8 milliards de dollars supplémentaires sous forme de cofinancements.

Le FEM est le «mécanisme financier» désigné des deux principaux traités mondiaux sur l'environnement nés du Sommet Planète Terre—la Convention sur la diversité biologique et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Autrement dit, les financements du FEM font de ces deux accords internationaux des réalités concrètes. De même, l'assistance dispensée par le FEM permet à la Fédération de Russie et aux nations d'Asie centrale et d'Europe de l'Est d'éliminer progressivement l'utilisation des produits chimiques qui détruisent la couche d'ozone, conformément au Protocole de Montréal de la Convention de Vienne relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Les initiatives financées dans le cadre du FEM pour inverser le processus de dégradation des eaux internationales s'inspirent et aident à réaliser les objectifs d'une

mosaïque d'accords régionaux et internationaux sur les eaux internationales, y compris de nouveaux efforts internationaux visant à traiter le problème de la persistance de substances toxiques. Plus de 60 projets intersectoriels dans les domaines de la diversité biologique, des changements climatiques et des eaux internationales traitent également de la dégradation des sols, en coopération avec les instances de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

À deux reprises depuis sa création, les participants contributeurs du FEM ont renouvelé leur appui à celui-ci en reconstituant les ressources de la Caisse du Fonds pour l'environnement mondial. En 1994, 34 pays bailleurs de fonds ont annoncé 2 milliards de dollars de contribution à verser sur une période de quatre ans à un FEM restructuré, conformément aux dispositions d'Action 21. En 1998, 36 bailleurs de fonds ont annoncé 2,75 milliards de dollars de contribution destinés à financer des travaux du FEM jusqu'à l'entrée dans le nouveau millénaire. Ces fonds, donnés tant par des pays en développement que par des pays développés, représentent un engagement substantiel de la part des nations du monde à protéger et gérer durablement la diversité biologique et les eaux internationales, à faire face aux changements climatiques et à reconstituer la couche d'ozone.

Le montant total des fonds du FEM et des cofinancements n'en reste pas moins modeste en regard de l'ampleur de la tâche à accomplir. C'est pourquoi le FEM s'efforce de mobiliser des fonds d'autres sources et d'intégrer les actions pour la protection de l'environnement mondial dans les programmes d'autres institutions internationales, des gouvernements et du secteur privé.

## RÉPONSE DU FEM À ACTION 21 : APERÇU GÉNÉRAL

---

*La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement devra... identifier les moyens de fournir, en particulier aux pays en développement, des ressources financières nouvelles et supplémentaires pour exécuter des programmes et projets de développement écologiquement rationnels, correspondant à leurs objectifs, priorités et plans nationaux de développement, et examiner les moyens d'établir une surveillance effective de l'utilisation de ces ressources et permettre ainsi à la communauté internationale de prendre des mesures supplémentaires appropriées sur la base de données précises et fiables...*

—Résolution 44/228 de l'Assemblée générale des Nations Unies

Adopté en 1994, l'Instrument pour la restructuration du Fonds pour l'environnement mondial—la «Charte» du FEM—fait écho à de nombreux principes d'Action 21 et surtout à l'objectif d'élaborer des programmes et projets «correspondant à leurs objectifs, priorités et plans nationaux de développement». Cette idée que «l'initiative des programmes et projets doit émaner des pays» est au centre des efforts menés par le FEM pour assurer la participation de tous à tous les aspects de ses travaux et faire en sorte que ses décisions et opérations soient transparentes et démocratiques<sup>1</sup>.

Le FEM préconise la protection de l'environnement mondial dans un cadre de développement durable. À travers le monde, le FEM a permis à des communautés, des administrations locales, des organisations non gouvernementales (ONG) et au secteur privé de participer à un développement durable. Les agriculteurs éthiopiens apprennent de nouveaux moyens de préserver la variabilité génétique de leurs récoltes. Au Bhoutan, des collectivités locales près du Parc national de Jigme Dorji participent aux décisions en matière de zonage et de protection des parcs. En Jordanie, une ONG locale s'est associée à l'administration locale et à une cimenterie pour préserver la Réserve naturelle de Dana. Dans une vingtaine de pays, des milliers de familles rurales, des centres de soins et des écoles ont installé des systèmes d'alimentation électrique à énergie solaire. En Argentine, des propriétaires de bateaux engagés dans l'observation des baleines collaborent avec des écologistes pour protéger des régions sensibles du littoral patagonien. Des sociétés d'Europe de l'Est

fabriquant des produits réfrigérants, des mousses et autres substances qui appauvrissent la couche d'ozone ont opté pour des produits chimiques moins nocifs, avec une assistance technique du FEM.

La diversité des représentants siégeant au sein des structures dirigeantes du FEM renforce l'importance de la participation aux niveaux élevés. Des représentants des 166 États membres définissent l'orientation générale à suivre à travers l'Assemblée du FEM, qui se réunit tous les trois ans. Plus de 1 000 représentants éminents de gouvernements, institutions internationales et organisations non gouvernementales ont participé à la première Assemblée du FEM à New Delhi, en 1998. Le Conseil d'administration du FEM élabore, adopte et évalue les programmes du Fonds; ses 32 membres représentent 16 groupes de pays en développement, 14 groupes de pays développés et deux groupes composés de pays à économie en transition. À la différence des autres institutions financières internationales, le Conseil du FEM est le seul à accepter la participation de représentants d'organisations non gouvernementales à ses délibérations. D'autres entités s'inspirent du Conseil du FEM qui leur sert de modèle de gestion et de base pour l'édification d'un climat de confiance et de coopération entre les nations du monde.

Le FEM n'exécute pas les projets qu'il finance, mais s'appuie sur les aptitudes et l'expérience de trois grandes institutions internationales : le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et la Banque mondiale. Ce faisant, il allège ses opérations et complète les efforts d'autres institutions au lieu de les répéter, aidant ainsi sensiblement à intégrer les préoccupations à l'égard de l'environnement mondial aux politiques et programmes de ces institutions. Récemment, le Conseil du FEM a étendu les possibilités pour les banques régionales de développement (Banque asiatique de développement, Banque africaine de développement, Banque européenne pour la reconstruction et le développement, Banque interaméricaine de développement), la FAO et l'ONUDI d'aider les pays à préparer et exécuter les projets du Fonds.

Le FEM veille à l'efficacité de ses programmes, maximisant ainsi l'impact des fonds qui lui sont confiés. Pour ce faire, il doit élaborer des projets qui :

- n *S'appuient sur de solides bases scientifiques et techniques;*
- n *Appliquent des méthodes novatrices ou expérimentales à la recherche de solutions aux problèmes environnementaux qui peuvent être reprises par d'autres;*
- n *Mobilisent un volume considérable de ressources financières et autres.*

L'une des principales forces du FEM est son aptitude à atteindre une plus grande efficacité en tirant profit des enseignements découlant d'efforts précédents. À chaque reconstitution de ses ressources financières, le FEM a procédé à un réexamen approfondi de ses politiques et programmes, puis ajusté ces derniers et ses opérations en conséquence. Chaque année, le Secrétariat du FEM et les services des Agents d'exécution collaborent avec le service de suivi et d'évaluation du Fonds à un réexamen et une évaluation du déroulement des projets, des programmes et parfois même de l'ensemble d'un domaine d'activité, afin d'appliquer les leçons apprises aux programmes de travaux en cours<sup>2</sup>.

### **Financement de la protection de l'environnement mondial**

Peu à peu, le programme du FEM s'est étendu à un large éventail de projets. Ceux-ci sont regroupés dans quatre domaines d'intervention—diversité biologique, changements climatiques, eaux internationales et appauvrissement de la couche d'ozone et ont aussi d'importantes répercussions sur des problèmes recoupant plusieurs de ces domaines, en particulier la dégradation des sols. Dans le domaine des changements climatiques, les projets à part entière correspondent à des activités à forte intensité de capital, telles que le projet de 35,7 millions de dollars d'installation de fermes à éolienne et de systèmes photovoltaïques en Chine, de même qu'à des financements plus limités tels que celui de 900 000 dollars pour une assistance technique au Centre pour les économies d'énergie du Pérou. Les microfinancements favorisent l'innovation, la souplesse et l'adaptabilité, faisant souvent office de capital de lancement à l'échelon local. Le Programme de microfinancements du FEM, administré par le PNUD, a permis d'affecter plus de 42 millions de dollars sous forme de plus de 1 200 microfinancements à des groupements communautaires et à des ONG, et aide les collectivités rurales à élaborer des solutions novatrices et adaptées au contexte local pour protéger les ressources naturelles dont dépendent ces



collectivités. À titre d'exemple, on peut citer un projet kényen d'élevage familial et de vente de machaons pour l'exportation. De même, le Programme du FEM pour les petites et moyennes entreprises, administré par la SFI, canalise des fonds par l'entremise d'ONG et d'entreprises privées pour le financement de petites initiatives novatrices et transposables—par exemple la fabrication de machines à coudre alimentées à l'énergie solaire pour les tailleurs. Ce programme favorise également la préservation de la diversité biologique et les économies d'énergie, par exemple à travers les petites exploitations agricoles à production organique de Pologne et les systèmes d'énergie solaire à usage domestique au Bangladesh.

Les activités financées par le FEM dans 133 pays renforcent régulièrement les aptitudes de ces pays à dresser des inventaires nationaux, et à élaborer des stratégies et des plans d'action conformes à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et à la Convention sur la diversité biologique. En mars 2000, le FEM avait approuvé 138 projets d'activités habilitantes dans le domaine de la diversité biologique et 157 dans celui des changements climatiques, avec un financement total de 123 millions de dollars. Cette aide permet aux pays de mesurer l'ampleur des problèmes de protection de la diversité biologique et de lutte contre les changements climatiques de leur propre point de vue, de déterminer les possibilités les plus prometteuses d'élaboration de projets, puis d'entreprendre des projets en vraie grandeur avec l'appui de la communauté internationale.

Le FEM fournit également des montants relativement modestes pour aider les pays à préparer et élaborer des projets à soumettre à l'examen du Conseil. Cette aide se présente sous trois formes: octroi d'un montant inférieur ou égal à 25 000 dollars pour les premiers efforts d'identification ou de préparation de projets; d'un montant pouvant atteindre 350 000 dollars pour la collecte d'informations nécessaires à l'élaboration de propositions de projet et des documents correspondants; et d'un montant pouvant aller jusqu'à 1 million de dollars pour l'exécution des études d'avant-projet et de l'étude de faisabilité de projets de plus grande ampleur.

Aux montants que le FEM consacre à des actions en faveur d'un développement durable à travers le monde s'ajoutent des montants plusieurs fois supérieurs provenant des ressources que le Fonds parvient à *mobiliser*. De sa création jusqu'à 2000, les fonds ainsi mobilisés par le FEM ont représenté près de

8 milliards de dollars, ce qui témoigne de l'efficacité des efforts de mobilisation réalisés autour des objectifs du FEM auprès de sources diverses. La plus large part—plus de 2 milliards de dollars—est venue de financements de contrepartie des pays bénéficiaires. Le total comprend également des contributions des Agents d'exécution des projets du FEM, d'autres institutions de développement, d'autres gouvernements, des bénéficiaires des projets et, de plus en plus, du secteur privé.

Le FEM trouve également les moyens d'amplifier et d'étendre l'incidence de ses dons au-delà de la durée de vie du projet. Par exemple, il a appuyé la création de plus d'une douzaine de fonds fiduciaires pour la préservation de la biodiversité, parmi lesquels ceux du Bhoutan, du Brésil, du Mexique, de l'Ouganda, du Pérou et, dernièrement, du Suriname. Généralement créés et gérés par des organismes privés et financés par l'État, les institutions d'aide et par d'autres moyens, ces fonds sont des mécanismes de financement à long terme visant principalement la préservation de la diversité biologique. Six de ces fonds, en place depuis un certain temps, ont réussi à mobiliser plus de 33 millions de dollars de contributions hors FEM, et les projets qu'ils appuient attirent eux-mêmes des fonds supplémentaires, venant souvent d'organismes donateurs.

Le Fonds fiduciaire pour la préservation de la forêt impénétrable de Mgahinga-Bwindi (projet FEM/Banque mondiale) a été créé avec un apport de 4,3 millions de dollars du FEM et de près de 4 millions de dollars de cofinancement de l'USAID et des Pays-Bas. Ce fonds a permis de créer un climat de «sécurité financière» pour les responsables de la gestion du Parc national impénétrable de Bwindi et le Parc national servant d'habitat aux gorilles de Mgahinga, de sorte qu'ils ont pu se concentrer sur l'amélioration de la qualité et sur l'ampleur de leurs efforts de préservation. En attirant des ressources supplémentaires de la part des bailleurs de fonds bilatéraux, ce fonds a réussi à capitaliser sa dotation initiale, plutôt que de la dépenser, renforçant ainsi la viabilité à long terme du projet.

D'autres mécanismes de financement novateurs ont été expérimentés au niveau des projets : le projet Hilly Hydel en Inde (PNUD) portait sur la création d'un fonds renouvelable pour l'octroi de prêts concessionnels à des entreprises et à une ONG pour l'exécution de projets hydroélectriques de démonstration. Les prêts devaient atteindre progressivement les taux du marché, à mesure que la technologie gagnera du terrain. Tel est également le cas du projet du FEM axé sur des sources d'énergie

de substitution (Banque mondiale), également en Inde, qui prévoit l'octroi de prêts assortis de faibles taux d'intérêt pour l'aménagement de fermes à éolienne. Le projet de promotion des sources d'énergie renouvelables en Chine (Banque mondiale) opte pour une autre formule de financement de ce type de ferme : la préparation d'études de faisabilité (pré-investissement) de sites éventuels de fermes à éolienne afin d'attirer l'investissement privé par le biais des banques commerciales. En Mauritanie, un projet du FEM (PNUD) prévoit l'octroi direct de financements à faible taux d'intérêt à des entreprises locales pour la mise en place et l'entretien de petites installations électriques décentralisées alimentées à l'énergie éolienne. Ce projet a également permis l'établissement d'un financement à long terme d'initiatives d'électrification rurale avec le concours d'une société spécialisée dans le financement d'installations éoliennes, d'un mécanisme classique de crédit aux promoteurs de projets et de crédits-bails par des établissements islamiques.

### **Actions et premières répercussions**

Les investissements du FEM n'ont de sens que considérés parallèlement à l'action menée sur le terrain. Les projets du FEM font appel à la participation et aux talents de tout un ensemble d'interlocuteurs et de partenaires locaux—allant des administrations et des entreprises locales aux ONG nationales et locales. Les ONG exécutent jusqu'à 20 % des projets du FEM mesurés en dollars. Les milieux universitaires et scientifiques figurent également au nombre des partenaires locaux du FEM. En outre, les stages de renforcement des capacités, les ateliers, les échanges et les voyages d'étude du Fonds ont permis de former des milliers de spécialistes, dont beaucoup deviennent par la suite des partenaires locaux efficaces de l'action menée par le Fonds et par d'autres en faveur d'un développement durable. On peut citer nombre d'exemples dans le seul portefeuille d'opérations traitant des changements climatiques : les membres de l'Association d'entreprises manufacturières kényennes ont reçu une formation à la maîtrise de l'énergie; les producteurs d'électricité indépendants de Sri Lanka ont appris à effectuer des études de faisabilité et à entreprendre des projets dans le domaine des énergies renouvelables; le Centre péruvien pour les économies d'énergie a appris à améliorer les conseils et l'aide

qu'il apporte à ses clients industriels publics et privés dans les domaines du rendement énergétique et des économies d'énergie (PNUD).

La recherche de solution aux problèmes environnementaux de dimension mondiale exige des efforts durables, et le FEM est bien placé pour maintenir le cap. Nombre de ses programmes et projets ne pourront être appréciés qu'à long terme. Néanmoins, le Fonds peut d'ores et déjà annoncer certains signes de progrès et certains résultats concrets :

**Substances appauvrissant la couche d'ozone.** En tête de ces résultats figure l'heureux aboutissement prévu du programme lancé par le FEM pour réduire l'utilisation des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Depuis 1991, le FEM a aidé 14 économies en transition d'Europe centrale et orientale et de l'ex-Union soviétique à éliminer ces substances, conformément au Protocole de Montréal. Il a consacré plus de 138 millions de dollars à cette action<sup>3</sup>. Grâce à cela, la consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone a diminué de 90 % — tombant de 190 000 tonnes de substances à «potentiel d'appauvrissement de l'ozone» à la fin des années 80 à moins de 15 000 tonnes en 1997, et la production de ces substances a accusé une baisse similaire. Les pays d'Europe centrale et orientale ont terminé leur conversion à des technologies non nocives pour l'ozone, et la Russie, l'une des principales sources de substances à «potentiel d'appauvrissement de l'ozone» pour d'autres pays, compte éliminer toutes ces substances dans le courant de l'an 2000; cela accentuera la pression sur les pays qui continuent de consommer ces substances en petites quantités (Banque mondiale, PNUD, PNUE).

Une étude effectuée sur demande du FEM par un évaluateur extérieur de son programme de lutte contre les substances à potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone a permis de conclure que le Fonds avait «joué un rôle crucial dans le processus d'élimination de ces substances dans ces pays non seulement en leur apportant l'aide financière particulièrement nécessaire, mais en mettant à leur disposition des compétences techniques et en y favorisant l'acquisition de connaissances à ce sujet et la diffusion des enseignements de ses projets à l'échelon des pays et de la région, et en aidant à l'établissement de cadres juridiques appropriés»<sup>4</sup>.

**Transformation des marchés et réduction des émissions de gaz à effet de serre.** Un portefeuille de plus en plus volumineux, qui compte déjà plus de 40 projets traitant des sources d'énergie renouvelables et du rendement énergétique, a également produit très tôt des résultats mesurables pour le programme du FEM à l'égard des changements climatiques. Dans son ensemble, ce programme vise à supprimer les obstacles à l'utilisation de technologies ne nuisant pas au climat et à en abaisser les coûts de manière à influencer les marchés commerciaux. Vingt et un projets financés par le FEM dans 20 pays permettent d'alimenter des régions rurales reculées en énergie solaire photovoltaïque hors réseau, et d'éliminer ainsi la nécessité de brûler des chandelles, du kérosène ou du propane liquide, ou de recharger des batteries. Des projets à composante électricité éolienne réalisés par le FEM en Argentine, au Cap-Vert, en Chine, au Costa Rica, en Inde, en Mauritanie et à Sri Lanka devraient également permettre de réduire l'utilisation de certaines formes d'énergie qui contribuent aux changements climatiques.

La transformation des marchés à l'appui des économies d'énergie est également l'un des grands thèmes de l'action du FEM, où les enseignements tirés de projets précédents permettent de guider les initiatives ultérieures. Ainsi, le projet d'*éclairage à haut rendement* réalisé par la Banque mondiale au Mexique a permis de remplacer avec succès plus de 1,7 million de lampes à incandescence dans deux villes par des ampoules fluorescentes compactes, et d'éliminer ainsi 764 000 tonnes d'émissions de dioxyde de carbone sur une période de six ans. Le projet d'*éclairage à haut rendement en Pologne* (SFI) a permis de vendre plus de 1,22 million d'ampoules fluorescentes en trois ans, et d'éliminer ainsi directement 519 700 tonnes d'émissions de dioxyde de carbone au coût de 7,48 dollars la tonne. Cinq fabricants, y compris un fabricant polonais, ont participé à un programme de subventions d'une conception originale à l'aide de contributions conjointes de fabricants et du FEM. Les ventes d'ampoules fluorescentes ont progressé en Pologne à un rythme deux fois supérieur à celui enregistré dans les autres pays d'Europe centrale et orientale, et les prix ont diminué de plus de 34 %. L'évaluation finale de ce programme lie les activités du FEM à l'élimination de 2 755 000 tonnes d'émissions de dioxyde de carbone au coût modique de 1,41 dollar la tonne.

Les réductions potentielles d'émissions de gaz à effet de serre engendrées par les projets actuels du FEM dans le domaine des changements climatiques promettent d'être considérables. Le programme de *cofinancement pour une meilleure maîtrise de l'énergie* en Hongrie (Banque mondiale) devrait permettre des réductions totales directes des émissions de gaz à effet de serre pendant la durée de ce programme de l'ordre de 750 000 à 1 million de tonnes de dioxyde de carbone. Les réductions attendues du projet *géothermique à Leyte-Luzon* (Banque mondiale) aux Philippines pourraient atteindre 120 million de tonnes d'émissions de dioxyde de carbone au cours des 25 prochaines années. Le FEM a approuvé des projets d'électricité géothermique représentant une puissance totale de 440 mégawatts, soit près de la moitié des 1 100 mégawatts installés à travers le monde de 1991 à 1996.

**Diversité biologique.** Quelque 350 projets du FEM dans le domaine de la diversité biologique traitent la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique par différents moyens : par exemple, en créant et en renforçant des zones protégées, en favorisant une utilisation durable des produits de la forêt, en identifiant d'autres moyens de subsistance pour les collectivités vivant à proximité d'habitats importants, en favorisant les initiatives d'écotourisme à l'échelon local et en conservant la diversité des espèces végétales sauvages des variétés cultivées. Soixante-trois projets du FEM intéressant 75 pays combinent les réformes à des activités de préservation de la forêt sur le terrain. Ces projets et 275 autres qui protègent d'autres écosystèmes (terres arides et semi-arides, zones côtières et marines, régions montagneuses) se déroulent dans des zones qui abritent des millions d'espèces végétales et animales, dont beaucoup restent inconnues de la science. Les paramètres des écosystèmes protégés ou gérés durablement dans le cadre des projets du FEM sont parfois difficiles à cerner; toutefois, une étude récente a permis de constater que, sur 34 projets traitant de la gestion des zones protégées, 19 pourraient avoir une influence sur une étendue de près de 300 000 kilomètres carrés. Les bénéficiaires potentiels de 10 de ces 34 projets sont estimés à quelque 2 millions de personnes.

Le FEM a également financé 123 millions de dollars d'activités habitantes dans 127 pays afin de les aider à honorer les obligations que leur confère la Convention sur la diversité biologique. Ces nations ont inventorié leur diversité biologique, élaboré des plans d'action et des stratégies de conservation et

d'utilisation durable, et rendu compte des résultats obtenus aux instances de la Convention. Une étude récente de suivi et d'évaluation des activités habilitantes du FEM dans le domaine de la diversité biologique a révélé que la plupart de ces activités facilitaient des processus nationaux de planification utiles, économiques et efficaces, débouchant sur des stratégies solidement étayées fondées sur une évaluation raisonnable de la situation et de l'évolution de la diversité biologique.

**Répercussions inattendues et plus larges.** Les perspectives d'impact du FEM sur l'environnement mondial peuvent se mesurer aux initiatives—parfois imprévues—prises par d'autres organes pendant ou après l'exécution d'un projet fructueux du Fonds. Bien qu'il soit parfois difficile de déterminer si des événements positifs ultérieurs sont directement liés à un projet, le FEM a constaté un certain nombre d'impacts que l'on n'escomptait pas :

Par exemple, il a été constaté que certains bailleurs de fonds s'associaient à un projet après son démarrage, attirés par les objectifs ou les premiers succès de ce projet. Tel a été le cas du programme *d'exploitation viable de la forêt tropicale* au Guyana (PNUD), qui a attiré un volume considérable de cofinancements d'autres bailleurs de fonds qui n'avaient pas été envisagés dans le budget initial du projet. Dans d'autres cas, les projets du FEM ont incité les pays à l'action : le projet pour la *diversité biologique dans le Pacifique Sud* (PNUD) a incité la nation insulaire de Tonga à retirer son appui à la reprise de la pêche à la baleine. Les premiers pourparlers engagés par le FEM sur le potentiel d'électricité éolienne au Costa Rica ont suscité l'intérêt des investisseurs privés locaux, avant même l'affectation de fonds par le FEM. Aux Seychelles, un projet a débouché sur un moratoire sur la chasse à la tortue.

La possibilité de reprendre ailleurs un projet fructueux est l'un des principaux objectifs du FEM, quoiqu'il n'y ait aucune garantie que le succès se répète. Dans le cas du projet d'éclairage à haut rendement au Mexique mentionné précédemment, le succès de ce projet a convaincu le gouvernement mexicain d'étendre cette action à d'autres localités et secteurs, afin d'engendrer des réductions encore plus substantielles des émissions de gaz à effet de serre. Le projet *Méthane des houillères* (Banque mondiale) en Chine a incité le Ministère chinois de l'industrie houillère à négocier des accords d'exploration conjointe avec plusieurs sociétés multinationales. La Banque asiatique de développement et la Coopération économique Asie-Pacifique ont élaboré des projets similaires en Chine en utilisant le modèle du FEM. Un

autre projet de gestion des réserves naturelles en Chine, qui a permis de restructurer des entreprises forestières, a servi de modèle dans d'autres régions du pays pour la recherche de solutions à des conflits concernant l'utilisation des terres (Banque mondiale). Le projet Sabana-Camaguey à Cuba a permis d'élaborer des directives de construction tendant à minimiser les effets sur l'environnement et à sauvegarder la diversité biologique, qui sont appliquées dans d'autres pays de la région (PNUD).

### **Contribution à Action 21**

Les 40 chapitres d'Action 21 traitent de quatre aspects importants du développement durable : les dimensions sociales et économiques, la conservation et la gestion des ressources naturelles, le renforcement du rôle des principaux groupes et les moyens d'exécution. Comme le montrent les pages qui suivent, le programme exhaustif du FEM et ses divers projets vont dans le sens des principaux thèmes d'Action 21 :

- n En s'attaquant aux principaux problèmes environnementaux de portée planétaire, et en répondant favorablement, de façon directe ou indirecte, à tout un ensemble de préoccupations locales en matière d'environnement;*
- n En oeuvrant dans l'esprit d'Action 21, par le biais de méthodes favorisant un développement durable, tout en préservant les valeurs prônant l'équité et la justice;*
- n En respectant la condition humaine, car de nombreuses préoccupations sociales dénotent une sensibilité aux répercussions des problèmes de l'environnement sur l'humanité, ou simplement parce que la recherche de solutions aux problèmes de l'environnement ne peut manquer de faire cas de la qualité de vie des populations.*



## LUTTE CONTRE LES PRINCIPAUX PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX À CARACTÈRE MONDIAL

---

Action 21 fixe les priorités pour le développement et la préservation des ressources naturelles. Ces priorités se classent essentiellement en quatre grandes catégories : diversité biologique, atmosphère, eaux et terres. Le programme du FEM comporte une action énergique dans chacun de ces domaines.

### **Diversité biologique**

*Les produits et services essentiels offerts par notre planète sont fonction de la variété et de la variabilité des gènes, des espèces, des populations et des écosystèmes...La dégradation de la diversité biologique à laquelle nous assistons actuellement est essentiellement la conséquence de l'activité humaine et met gravement en péril le développement humain.*

—Action 21, chapitre 15

Les diverses espèces végétales et animales de la terre et les habitats dont elles sont tributaires forment une toile de fond pour la vie humaine que l'on ne saurait négliger. Les ressources génétiques, les espèces et les écosystèmes fournissent de nouveaux aliments, de nouveaux médicaments et autres produits utiles, sans parler des joies que nous procure le monde naturel. Toutefois, la perte de diversité biologique est irréversible, elle diminue la résistance de la vie sur la terre, et elle a de profondes répercussions sur toutes les populations de la planète.

Action 21 vise «à améliorer la préservation de la diversité biologique et l'utilisation durable des ressources biologiques, ainsi qu'à compléter et renforcer la Convention sur la diversité biologique»<sup>5</sup>. Tel est également le but de la lutte contre la déforestation et la désertification; de la gestion des écosystèmes fragiles, tels que les versants des montagnes, les déserts et les petites îles; de la promotion d'une agriculture et d'un développement rural durables; et des efforts tendant à assurer une gestion écologiquement rationnelle de la biotechnologie. En sa qualité de principale institution multilatérale de lutte contre les menaces

pesant sur la diversité biologique et en tant que mécanisme de financement de la Convention sur la diversité biologique, le FEM s'efforce de répondre à ces priorités.

La diversité biologique est l'une de ses grandes priorités, tant par les montants que par le nombre de projets qu'il lui consacre. Avec environ 40 % du volume total des fonds alloués, le FEM a consacré plus de 1,02 milliard de dollars à 345 projets intéressant 120 pays. Il a attiré pour 1,7 milliard de dollars de cofinancements d'autres institutions internationales, d'administrations nationales et locales, des bénéficiaires des projets et du secteur privé. Autrement dit, depuis sa création, le FEM a mobilisé près de 3 milliards de dollars pour la protection et l'utilisation durable de ce qui reste du patrimoine biologique de la terre.

Le FEM maintient des relations de travail étroites avec les instances de la Convention sur la diversité biologique, les Agents d'exécution, qui entretiennent des liens importants avec les pays en développement, et son propre réseau de contacts avec les institutions nationales et les ONG à travers le monde. La diversité des représentants siégeant au sein de ses instances dirigeantes lui offre des possibilités uniques d'accès aux responsables et à la société civile, et la faculté de favoriser la coopération entre les gouvernements, les organisations internationales, les milieux scientifiques et techniques et les ONG.

Le FEM classe ses travaux dans le domaine de la diversité biologique en quatre grandes catégories : zones arides et semi-arides, ressources côtières, marines et dulcicoles, forêts, et montagnes. Chacun des projets consacrés par le FEM à la diversité biologique répond à un ou plusieurs mandats d'Action 21 :

**Préservation de la diversité biologique.** Les projets du FEM aident à conserver la diversité biologique de divers écosystèmes : forêts (63 projets), environnements côtier, marin et dulcicole (50 projets), zones semi-arides (27 projets) et montagnes (16 projets). Depuis 1994, le Fonds a triplé le volume de son financement aux projets dans les domaines de la diversité biologique des forêts et de l'eau.

En Afrique du Sud, la chaîne montagneuse de la péninsule du Cap, à l'extrémité sud du continent africain, se distingue essentiellement par la grande diversité de sa flore. Formant tout un empire végétal (l'empire floral du Cap) de 485 kilomètres carrés, cette péninsule est menacée par l'invasion d'espèces incontrôlées et par l'inadaptation de ses structures d'accueil de visiteurs et de sa gestion. Le projet de *préservation de la diversité biologique de*

*la péninsule du Cap* du FEM (Banque mondiale) a commencé à élaborer un plan stratégique détaillé pour l'ensemble de l'empire floral du Cap, qui prévoit également l'élimination des espèces étrangères.

Les 2 900 kilomètres du littoral de la Patagonie offrent un important habitat à diverses espèces animales fortement interdépendantes, dont des espèces menacées telles que la baleine franche, l'éléphant de mer et le manchot de Magellan. Cette région est également l'une des zones de pêche commerciale à la croissance la plus rapide du monde, et sa faune commence à en faire un lieu de tourisme. Comment concilier la croissance économique de la région et la préservation de ses ressources biologiques : tel était le thème du projet de *plan de gestion de la zone côtière patagonienne* du FEM (PNUD). La coopération entre un ensemble complexe d'interlocuteurs—administrations fédérales et provinciales, secteur privé, instituts de recherche, ONG et partenaires locaux—a débouché sur l'établissement d'un cadre scientifique stratégique d'investissement et d'assistance technique visant la préservation de la diversité biologique dans trois provinces. Ce projet a reçu l'engagement des pêcheurs et des propriétaires de bateaux d'observation des baleines de la région d'utiliser celle-ci sans nuire à son potentiel à long terme.

**Conservation et gestion des forêts.** Le couvert forestier de la planète offre une gamme de services inestimables à l'humanité. Par-delà la diversité génétique et l'approvisionnement en bois et autres produits forestiers, la forêt protège les ressources en eau, a un effet régulateur sur le climat à l'échelon local et atténue les changements climatiques mondiaux.

Les forêts sont le principal pôle d'intérêt du portefeuille d'actions du FEM en faveur de la diversité biologique, représentant un volume cumulé de 405 millions de dollars de fonds depuis 1991. Ce portefeuille obéit aux principes de la Convention sur la diversité biologique. La majeure partie de ces projets ont été exécutés par la Banque mondiale, qui leur a consacré 181 millions de dollars de cofinancement. Quarante-quatre pays ont bénéficié des actions concertées entre le FEM et la Banque mondiale pour préserver et gérer durablement les forêts, et mettre en valeur les ressources forestières de manière à atténuer les changements climatiques. Les fonds que consacre le FEM à protéger l'environnement mondial ont contribué de façon déterminante à persuader beaucoup de ces pays d'emprunter pour préserver la diversité biologique de leur forêt.

Le projet de *préservation de la diversité biologique dans la région du Chocó*, en Colombie (PNUD), est à bien des égards un modèle d'initiative forestière du FEM. Tout en oeuvrant pour préserver de vastes régions de l'habitat tropical, ce projet, et de nombreux autres du FEM, va dans le sens des objectifs d'Action 21 en faveur de l'utilisation durable des ressources et du développement rural. Le Chocó est une région d'une grande diversité végétale et animale, en même temps qu'une région d'une immense pauvreté. La déforestation et l'utilisation intenable des ressources y atteignent des rythmes particulièrement élevés. Après avoir établi une excellente coordination interinstitutions et une véritable participation communautaire, le projet a permis d'élaborer une stratégie fondée sur la science et une saine gestion des forêts qui devrait assurer la préservation de la diversité biologique renommée de la région, tout en favorisant une utilisation durable des produits forestiers par la population locale.

**Gestion des écosystèmes fragiles : montagnes, déserts et petites îles.** Action 21 souligne que les écosystèmes fragiles ont des caractéristiques uniques et des ressources qui débordent souvent les frontières nationales. Un certain nombre de projets du FEM tiennent compte de leur importance en même temps qu'ils traitent d'autres problèmes de conservation.

Les terres arides qui couvrent environ un tiers de la surface des terres de la planète sont l'habitat d'un milliard d'êtres humains et d'innombrables espèces dont la survie est liée aux ressources naturelles. Par exemple, un projet du FEM traite de la protection de la réserve de Dana, en Jordanie, qui abrite 20 % des espèces florales du pays et l'oasis d'Azraq, zone humide d'une importance critique pour des millions d'oiseaux migrateurs et pour la reproduction et l'hivernage d'oiseaux sauvages. La surexploitation des ressources de la réserve de Dana et le développement industriel menaçaient sa diversité biologique. L'extraction de l'eau de l'oasis d'Azraq pour les besoins de la population urbaine et de l'agriculture mettait en danger la survie de ressources en eau potable et en eau d'irrigation d'une importance vitale. Le projet de *conservation des zones protégées de Dana et d'Azraq* du FEM (PNUD) a suscité un ensemble d'interventions qui, en renforçant les institutions locales, en faisant participer les intéressés et en favorisant une prise de conscience du public, ont permis d'alléger la pression sur les ressources en eau.

Sur les 785 millions d'hectares déclarés zones protégées à travers le monde, quelque 260 millions d'hectares sont des zones montagneuses. Le projet de *conservation des zones montagneuses* du FEM (PNUD) est axé sur la diversité biologique et les paysages écologiques variés de plusieurs chaînes de montagnes du nord du Pakistan. La principale méthode employée pour ce projet a été d'habiliter les collectivités locales à gérer elles-mêmes la diversité biologique. Ce projet les a aidées à créer quatre réserves de faune et de flore sauvages, représentant plusieurs zones biogéographiques de haute montagne. Les habitats et espèces de ces zones seront exploités de façon durable pour le bien des populations locales. D'ores et déjà, les recettes procurées par la réglementation de la chasse ont permis de financer des efforts de conservation et d'améliorer la qualité de vie, par exemple, en acheminant de l'eau potable d'un glacier voisin vers un village.

**Promotion d'une agriculture et d'un développement rural durables.** D'autres types de projets du FEM servent à orienter les populations locales vers un avenir viable et la préservation de la diversité biologique de leurs zones de production. Par exemple, en Éthiopie, les agriculteurs sont les bénéficiaires d'un projet de *conservation du patrimoine phytogénétique africain par l'adoption d'une approche dynamique impliquant les paysans* (PNUD). Ce projet contribue à améliorer sur place la préservation de la diversité biologique agricole par le biais de la recherche, de la formation d'agriculteurs et de vulgarisateurs, de la création de six banques de gènes communautaires et de l'identification d'encouragements à la conservation. Ce projet a permis d'offrir des sources de semences aux agriculteurs locaux et d'améliorer la sélection et la gestion des semences, tout en mettant un ensemble de matériels génétiques à la disposition de l'agriculture dans d'autres régions du monde. Le FEM est en train de lancer un nouveau programme opérationnel d'agro-biodiversité visant à accroître le nombre de projets de ce genre inscrits à son portefeuille.

**Gestion écologiquement rationnelle de la biotechnologie.** Récemment, le FEM a servi de mécanisme financier à un nouvel accord international sur la prévention des risques biotechnologiques (le Protocole de Cartagena). Son projet pilote de *prévention des risques biotechnologiques*, exécuté par le PNUE, tend à évaluer les capacités dont ont besoin les pays en développement pour gérer les risques liés à la biotechnologie. Dix-sept pays ont reçu une aide pour l'établissement de leurs cadres nationaux de prévention des risques biotechnologiques.

## Atmosphère

Le chapitre 9 d'Action 21 traite de la protection de l'atmosphère. La maîtrise durable de l'énergie est l'une des grandes priorités du FEM et l'une de ses principales préoccupations. Le programme du FEM a également pour mandat de veiller à une conception et à une gestion plus efficaces des systèmes de circulation et de transport, et de remplacer les chlorofluorocarbones et autres gaz qui appauvrissent la couche d'ozone par des substances appropriées. Le FEM finance des projets ayant pour priorités la lutte contre les changements climatiques et l'appauvrissement de la couche d'ozone.

La lutte du FEM contre les changements climatiques s'articule autour de trois catégories d'opérations :

- n *Suppression des obstacles à l'amélioration du rendement énergétique et aux économies d'énergie;*
- n *Promotion du recours à des sources d'énergie renouvelables par la suppression des obstacles et la réduction des coûts d'application;*
- n *Réduction des coûts à long terme des technologies énergétiques à faible émission de gaz à effet de serre.*

## Changements climatiques

*La nécessité de contrôler les émissions de gaz à effet de serre et autres gaz et substances dans l'atmosphère devra se fonder davantage sur l'efficacité en matière de production, de transport, de distribution et de consommation, et sur le recours croissant à des systèmes énergétiques écologiquement rationnels, notamment aux sources d'énergie nouvelles et renouvelables.*

—Action 21, chapitre 9

Le FEM a élaboré un solide programme à long terme afin d'aider les pays à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à fournir une énergie propre pour le développement par le recours aux sources d'énergie renouvelables et l'amélioration du rendement énergétique. En tant que mécanisme financier de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et principale source de financement multilatéral de projets axés sur les changements climatiques, le FEM s'efforce d'édifier des marchés commerciaux viables, de mobiliser des fonds auprès de sources publiques et privées, et de faciliter la diffusion de nouvelles technologies. Ses progrès sur cette voie sont déjà

substantiels, et les premiers résultats sont prometteurs. Ses stratégies continuent d'évoluer, s'appuyant sur les leçons tirées de l'expérience et sur les pratiques optimales expérimentées à travers le monde.

Les projets de lutte contre les changements climatiques représentent environ 36 % du volume total des crédits alloués depuis 1991 par le FEM. Celui-ci a financé à titre gracieux 227 initiatives pour un montant total de 884 millions de dollars, dont la majeure partie est allée à 94 projets importants. Ces financements ont favorisé pour la plupart la suppression des obstacles aux technologies axées sur les sources d'énergie renouvelables d'un bon rapport coût-efficacité, telles que l'énergie solaire, l'énergie éolienne et l'énergie géothermique. La suppression des obstacles à l'amélioration du rendement énergétique est venue au second rang pour l'ampleur des fonds qui lui ont été alloués, suivie par la commercialisation de nouvelles technologies. Par son financement de projets axés sur les changements climatiques, le FEM a réussi à mobiliser plus de 4,9 milliards de dollars de cofinancement auprès des gouvernements, des bailleurs de fonds bilatéraux et des collectivités locales.

**Promotion d'un développement durable par l'utilisation de sources d'énergie renouvelables.** Il existe de nombreuses possibilités d'utiliser les sources d'énergie renouvelables et les technologies correspondantes dans les pays en développement, où plus de 2 milliards d'êtres humains n'ont toujours pas accès à l'électricité. Les projets du FEM sont conçus pour supprimer les obstacles qui empêchent de tirer profit de ces possibilités et pour réduire les coûts d'utilisation de ces technologies. Ils mettent fortement l'accent sur le développement des marchés, de manière à favoriser une utilisation accrue des sources d'énergie renouvelables par le biais de l'initiative privée. Les travaux du FEM dans ce domaine affichent des résultats impressionnants.

*Électricité solaire.* Depuis 1991, le FEM a financé 21 projets d'alimentation électrique hors réseau à l'aide de cellules photovoltaïques dans 20 pays. Quatre autres projets en préparation devraient permettre l'installation d'un million de systèmes dans les prochaines années :

- <sup>n</sup> *Dans le cadre du programme de promotion des petites et moyennes entreprises (SFI), trois entreprises de production de systèmes photovoltaïques domestiques (au Bangladesh, en République dominicaine et au Viet Nam) ont mis en place plus de 6 000 installations de différents modèles;*
- <sup>n</sup> *L'initiative du FEM pour la transformation du marché des installations photovoltaïques (SFI) devrait favoriser les investissements du secteur privé dans l'expansion du marché et de l'utilisation des installations photovoltaïques en Égypte, en Inde, au Kenya, au Maroc et au Mexique;*
- <sup>n</sup> *Dans le cadre d'un partenariat avec la Société financière internationale a été lancé le Fonds pour la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables (Renewable Energy and Energy Efficiency Fund, REEF) pour les pays en développement et les économies en transition. Ce fonds est destiné à effectuer des investissements dans des projets axés sur les sources d'énergie renouvelables et la maîtrise de l'énergie, et il devrait pouvoir compter sur un cofinancement du FEM pour les petits projets et les projets à plus haut niveau de risque. L'avantage direct de ce partenariat sera d'attirer des investissements privés d'une ampleur plusieurs fois supérieure à celle de la contribution du FEM;*
- <sup>n</sup> *Grâce au FEM et à ses partenaires à Sri Lanka, 500 familles rurales jusque-là sans électricité peuvent à présent éclairer leur foyer et utiliser de petits appareils électriques alimentés à partir d'installations solaires domestiques. Ce projet a permis de fournir un apport financier à Sarvodaya, institution nationale de microfinancement, qui prête des fonds aux consommateurs pour l'achat de ces installations auprès de fournisseurs locaux (Banque mondiale);*



- n Un projet approuvé l'an dernier aux Philippines porte sur l'étude des possibilités d'utilisation d'installations photovoltaïques à proximité d'installations hydroélectriques afin d'éliminer la nécessité de stocker l'énergie et d'offrir une source d'alimentation fiable. Cette formule devrait permettre de créer une demande d'installation de milliers de mégawatts de puissance photovoltaïque, ce qui représenterait un accroissement énorme sur le marché actuel. En outre, cette opération devrait pouvoir être reprise ailleurs (Banque mondiale/SFI). Des projets similaires au Maroc et en Inde ont démontré la faisabilité économique et technique de l'utilisation conjointe de la photovoltaïque et de turbines à gaz à cycle combiné;
- n Le FEM appuie l'utilisation de technologies exploitant l'énergie solaire thermique en Inde, au Maroc et au Mexique.

*Vent, biomasse et énergie géothermique.* Les projets réalisés en Inde, à Maurice, au Costa Rica et ailleurs affichent de solides résultats dans l'utilisation de ces sources d'énergie de substitution :

- n Le projet d'utilisation de sources d'énergie de substitution en Inde a amené l'India Renewable Energy Development Agency (Agence indienne pour le développement des sources d'énergie renouvelables, IREDA) à financer l'installation de 270 mégawatts de puissance éolienne, dont 41 par le FEM et l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale et 10 à l'aide de fonds danois. À la fin de ce projet, le nombre de fournisseurs d'électricité éolienne était passé de 3 à 26, dont beaucoup avec l'appui de partenaires étrangers, ce qui a permis de réduire les coûts d'installation des éoliennes;
- n Le projet de bioénergie sucrière (Banque mondiale) à Maurice a suscité indirectement des changements spectaculaires dans la production d'électricité du pays. L'électricité produite à partir de la bagasse (résidu de canne à sucre) a augmenté de 168 % de 1992 à 1996. Plusieurs sucreries ont effectué leurs propres investissements dans la production d'électricité à partir de la bagasse, indépendamment de ce projet;

<sup>n</sup> *Le projet d'énergie éolienne de Tejona, au Costa Rica (Banque mondiale/BID) a favorisé l'émergence d'une importante industrie de l'électricité éolienne, avant même que le projet ait installé ses propres éoliennes de démonstration. D'autres pays d'Amérique centrale ont exprimé un intérêt pour l'expérience costaricienne.*

*Changement de combustible et production/récupération de combustible.* Le FEM tient à démontrer la viabilité commerciale et technique de la conversion du charbon au gaz et de la production et de la récupération de combustibles. Sur 15 projets approuvés, quatre sont en voie d'achèvement ou achevés : biométhanation en Inde (PNUD); production de gaz à Sichuan, Chine (Banque mondiale); extraction du méthane des houillères, également en Chine (PNUD); et conversion du charbon au gaz en Pologne (Banque mondiale). Ces quatre projets ont tous montré une amélioration sensible. Par exemple, dans le cas du projet de Sichuan, la conservation a permis d'accroître la récupération de gaz de 10 à 20 % et de porter les réserves de gaz à 70 milliards de mètres cubes.

**Partenariat pour les sources d'énergie renouvelables.** En 1999, le FEM et la Banque mondiale ont formé le Partenariat pour les sources d'énergie renouvelables. Ce partenariat stratégique permettra d'orienter des fonds vers une politique et des investissements à long terme dans les sources d'énergie renouvelables et de saisir des opportunités dans le secteur privé qui répondront à des critères déjà approuvés. Il favorisera également l'utilisation d'outils de politique permettant l'utilisation de sources d'énergie renouvelables raccordées au réseau dans les pays en développement et l'apparition d'intermédiaires au niveau des pays pour l'identification et l'évaluation de projets.

**Promotion d'un développement durable par l'amélioration du rendement énergétique.** Une bonne maîtrise de l'énergie présente des avantages sur tous les plans—en favorisant la réduction des émissions de gaz à effet de serre tout en abaissant, par exemple, le montant des factures d'électricité des immeubles ou en épargnant aux populations les longues corvées quotidiennes de ramassage de bois de feu. Le FEM a identifié un certain nombre d'obstacles qui empêchaient la population de mieux économiser l'énergie et d'opter pour des sources d'énergies plus efficaces.

Par exemple, un projet de promotion par le FEM de réfrigérateurs économes en énergie en Chine (PNUD) vise à éliminer les principaux obstacles économiques, technologiques, sociaux et

commerciaux auxquels se heurtent les fabricants chinois désireux d'opter pour une technologie permettant la fabrication de réfrigérateurs d'une grande efficacité. Un projet similaire du FEM (Banque mondiale) vise à accroître le rendement énergétique de chaudières industrielles. Le projet de refroidisseurs d'air en Thaïlande reposait sur l'utilisation de garanties et d'autres modes de financement ne revêtant pas la forme de subvention pour faire face aux risques encourus sans subventionner des technologies d'un bon rapport coût-efficacité. Des formules similaires sont utilisées dans des projets de maîtrise de l'énergie en Hongrie et, plus récemment, en Pologne.

Le projet d'*éclairage à haut rendement en Pologne* (Banque mondiale/SFI) offre le meilleur exemple de la façon dont un projet peut transformer un marché. Ce projet visait à favoriser l'utilisation d'ampoules fluorescentes compactes par le recours à des subventions directes, l'amélioration des circuits de distribution, la promotion de produits et l'éducation des consommateurs et des milieux professionnels. Ce projet a permis de vendre 1,22 million de ces ampoules, et de réaliser ainsi une économie directe de 436 gigawatts/heure et une diminution de 519 700 tonnes des émissions de dioxyde de carbone. Le prix des ampoules a diminué en Pologne. Mais surtout, les fabricants étrangers de ces ampoules ont été attirés par le marché polonais, et le nombre de détaillants offrant ce matériel dans leurs magasins a augmenté. Le FEM a financé des projets similaires au Mexique, à la Jamaïque et dans d'autres pays.

**Promotion d'un développement durable dans les transports.** Action 21 a mis l'accent sur la possibilité offerte par le secteur des transports de réduire la pollution et les émissions préjudiciables à la santé humaine et à l'atmosphère. En 1999, le FEM a lancé un nouveau programme d'opérations dans ce secteur. Ce programme vise notamment l'adoption de formes plus efficaces et moins polluantes de transport de personnes et de marchandises, de moyens de transport non motorisés, de véhicules à pile à combustible ou à batterie de divers types et d'autobus à moteur hybride électrique/à combustion interne, et la conversion de biomasse en combustible liquide. Le Conseil du FEM a approuvé récemment des projets de promotion d'autobus à pile à combustible au Brésil et d'aménagement de pistes cyclables dans les banlieues de Manille.

### ***Appauvrissement de la couche d'ozone***

*...la charge totale en chlore de l'atmosphère du fait de substances qui appauvrissent la couche d'ozone a continué d'augmenter. Pour remédier à ce phénomène, il faut appliquer les mesures de contrôle définies dans le Protocole.*

—Action 21, chapitre 9

Chaque année, l'aptitude des populations à influencer sur les systèmes mondiaux se manifeste au-dessus de l'Antarctique et de l'Arctique par les trous dans la couche d'ozone—et ce bien que la plupart des pays développés aient abandonné l'utilisation de substances qui appauvrissent la couche d'ozone, telles que les chlorofluorocarbones. Grâce à la baisse mondiale des émissions de ces substances, les chercheurs espèrent que la couche d'ozone se réparera d'elle-même mais, à n'en pas douter, il importe que toutes les nations se conforment au Protocole de Montréal. Les nations en développement attendent du Fonds multilatéral du Protocole de Montréal une aide financière pour l'élimination progressive de ces produits chimiques. Les nations d'Europe centrale et orientale et de l'ex-Union soviétique ont également du mal à effectuer la transition mais, avec l'aide du FEM, elles sont en train de réussir.

Le FEM a consacré près de 148,5 millions de dollars à couvrir les coûts additionnels de l'élimination des substances qui appauvrissent la couche d'ozone dans 14 économies en transition. Les projets concernant trois pays n'ont pas encore commencé. Comme on l'a indiqué précédemment, l'utilisation de ces substances a diminué de 90 % depuis le début du programme du FEM à leur égard. La plupart des activités menées par le FEM pour la protection de la couche d'ozone seront achevées avant 2001.

La Slovénie a fait bon usage des fonds du FEM pour éliminer l'utilisation des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. En 1993, le pays consommait 1 923 tonnes de ces substances, principalement sous forme d'aérosols, de mousses, de solvants et de produits de réfrigération. La Slovénie s'est engagée à éliminer l'utilisation de ces substances, et elle a défini certaines mesures réglementaires essentielles qui devraient tendre à réduire les difficultés qui se posent dans les secteurs industriels intéressés. Ce projet a permis de dispenser une assistance technique à sept entreprises pour les aider à se convertir à l'utilisation d'autres substances et de faciliter la coopération entre les institutions gouvernementales et les consommateurs des

substances à éliminer. De ce fait, les principaux ministères se sont trouvés renforcés, la demande de ces substances a diminué et les coûts économiques de leur élimination ont été abaissés. En fin de compte, ce projet a permis à la Slovénie d'éliminer 345 tonnes par an de substances nocives pour l'ozone, et il a permis d'en éliminer indirectement 1 600 tonnes supplémentaires.

L'aide financière et technique et les conseils du FEM ont joué un rôle crucial dans l'élimination des substances nocives à l'ozone dans la région. Le Fonds a également contribué à propager les leçons tirées de l'expérience d'autres pays et d'autres régions. Son succès tient également à la volonté manifestée par les nations intéressées, à l'intégration minutieuse d'activités sectorielles et d'actions visant à combattre un problème donné en politiques et plans nationaux, et à l'étroite collaboration entre les Agents d'exécution du FEM.

## **Eaux**

Bien que l'eau soit à la base de toute vie, nous la traitons souvent sans grand respect; la pollution, l'épuisement de ressources halieutiques naguère abondantes, les ponctions effectuées sur les ressources en eau douce et la présence d'espèces envahissantes ont mis à mal les océans et les cours d'eau. Action 21 exhorte les nations à prendre des mesures pour remédier notamment à ces difficultés, et traite les problèmes de l'environnement marin et de l'eau douce dans des chapitres distincts.

Le FEM est devenu la plus importante source de financement multilatéral des efforts de gestion durable des ressources en eau à travers le monde. Son action à l'égard des eaux internationales traite à la fois des problèmes écologiques liés à l'eau de mer et à l'eau douce, à l'aide d'un vaste programme qui a fourni pour plus de 329 millions de dollars de financement, soit 14 % du volume total des fonds alloués à ces problèmes depuis 1991. Ces fonds ont permis de financer plus de 100 projets dans 131 pays. Pendant la même période, les fonds supplémentaires mobilisés auprès d'autres sources se sont élevés au total à 476 millions de dollars. Au cours des cinq prochaines années, le FEM doublera son appui financier aux ressources en eau et aux terres qui en dépendent, portant cet appui à plus de un demi-milliard de dollars.

Les actions du FEM à l'égard des eaux internationales se classent en trois grandes catégories :

- n **Formations aquatiques.** Ce programme traite les problèmes environnementaux prioritaires transfrontières qui menacent sérieusement les masses d'eau : pollution, disparition des zones humides, surexploitation des ressources halieutiques et prélèvements excessifs de ressources en eau;
- n **Gestion intégrée des zones terrestres et aquatiques.** Ce programme traite de la dégradation et de la persistance des dommages causés aux écosystèmes riches en diversité biologique qui chevauchent les frontières;
- n **Polluants.** Ce programme s'efforce de surmonter les obstacles à l'application des pratiques optimales qui tendent à limiter la pollution des eaux internationales.

Le succès du FEM dans ces domaines s'explique par le haut niveau de coordination et de collaboration entre les gouvernements, les institutions d'aide au développement et les bailleurs de fonds, et par la volonté du FEM d'appuyer l'action des secteurs nationaux et des institutions gouvernementales dans le domaine de l'environnement. Le fait que l'apport financier du FEM soit à long terme est également à prendre en compte.

#### **Milieu marin**

*Le milieu marin, y compris les océans et toutes les mers, et les zones côtières adjacentes, forme un tout et constitue un élément essentiel du système permettant la vie sur terre. C'est un capital qui offre des possibilités de développement durable.*

—Action 21, chapitre 17

Le chapitre 17 d'Action 21 traite de la protection des océans, des mers et des zones côtières, y compris de la protection, de l'utilisation rationnelle et de la mise en valeur de leurs ressources biologiques. Il préconise notamment une gestion intégrée et une mise en valeur durable des zones côtières, la protection du milieu marin et l'exploitation durable et la conservation des ressources biologiques marines, tant en haute mer que dans les zones sous juridiction nationale. Il met également l'accent sur le développement durable des petites nations insulaires.

Le projet d'établissement de partenariats pour la protection de l'environnement et la gestion des mers d'Asie de l'Est (PNUD) offre un bon exemple de l'action menée par le FEM pour

protéger le milieu marin par une gestion intégrée. Les deux phases de ce projet ont reçu 23,8 millions de dollars du FEM pour prévenir et gérer la pollution marine sur des sites de démonstration à Xiamen (Chine), dans la baie de Batangas (Philippines), et dans le détroit des Moluques. Onze pays ont participé à ce qui est apparu comme un modèle d'élaboration conjointe de politiques entre parties prenantes. Ce projet a permis de former plus de 300 spécialistes et de renforcer la gestion des déchets. Par la suite, la Chine a approuvé une législation d'ensemble pour la gestion du milieu marin. Un plan d'action et de gestion stratégique de l'environnement guide à présent les intéressés dans la baie de Batangas.

Le FEM apporte son appui à des projets de gestion intégrée des zones côtières, entre autres, en Patagonie (Argentine), au Belize, dans la mer Rouge, en Géorgie, au Ghana et dans le golfe de Guinée, en Afrique. Ces projets se recoupent souvent avec l'action menée par le FEM pour la préservation de la diversité biologique.

La zone côtière du Belize, en Amérique centrale, est l'une des plus riches du monde du point de vue de sa diversité biologique marine. Ce petit pays possède également la plus vaste barrière de corail de l'océan Atlantique. Des milliers de personnes doivent leur emploi et leur revenu à la pêche et au tourisme, tous deux tributaires de la salubrité de cette zone côtière. Le bassin hydrographique permet la production de cultures essentielles, telles que la canne à sucre et les fruits. Le projet du FEM contribue à développer et renforcer l'aptitude du gouvernement du Belize à gérer la zone côtière, et vise à montrer les avantages économiques que présente le fait de concilier la protection de l'environnement et le développement (PNUD).

Les petites îles sont exposées à de nombreuses menaces, notamment à la pollution marine, à la dégradation des habitats côtiers et, depuis peu, à la montée du niveau de la mer causée par le réchauffement du climat. Le FEM s'efforce de répondre à leurs préoccupations à l'aide de plusieurs projets. Par exemple, un projet du FEM a aidé les petits États insulaires en développement du Pacifique à élaborer un programme d'action stratégique sur les origines terrestres de la pollution marine, la conservation des habitats côtiers, la pêche et la gestion des bassins hydrographiques (PNUD).

### **Ressources en eau douce**

*Les ressources en eau douce constituent un élément essentiel de l'hydrosphère de la planète et de tous les écosystèmes terrestres.*

—Action 21, chapitre 18

Presque toutes les masses d'eau douce du monde sont vulnérables à la pollution, menaçant la pêche, la santé humaine et les approvisionnements en eau pour la consommation humaine et l'utilisation industrielle. L'eau douce est d'une telle importance pour les sociétés que des différends au sujet d'approvisionnement limités en eau suscitent des tensions et provoquent des conflits. Action 21 s'efforce de protéger la qualité et la disponibilité des approvisionnements en eau douce. Il veille notamment à ce que les nations appliquent des approches intégrées à l'exploitation, la gestion et l'utilisation de l'eau, tout en protégeant les ressources en eau, la qualité de l'eau et les écosystèmes aquatiques.

Les apports financiers du FEM amènent les nations à partager l'accès à d'importantes voies d'eau, afin qu'elles conviennent d'une approche commune de l'utilisation durable des ressources en eau et du développement. Le FEM a notamment lancé des projets de mise en valeur de bassins fluviaux pour le Danube, le Nil, le São Francisco (Brésil), le Bermejo (Argentine/Bolivie) et le Mékong (Asie du Sud-Est). Plusieurs aspects intéressent les bassins hydrographiques de lacs, tels que le lac Victoria, le lac Tanganyika et le lac Tchad en Afrique; le lac Ohrid, partagé par l'Albanie et la Macédoine; et le lac Manzala, en Égypte, sont également au centre de projets du FEM.

Les enseignements tirés du *programme du FEM pour la réduction de la pollution dans le bassin du Danube* (PNUD) ont permis de faire progresser l'élaboration d'autres projets du Fonds concernant l'eau douce. Liées par ce fleuve et par la mer Noire, dans laquelle il se jette, 16 nations ont collaboré, six années durant, à l'exécution d'un plan stratégique. Elles ont identifié 500 «points chauds» de la pollution, auxquels elles ont appliqué les réformes de politique, d'institution et de loi nécessaires à leur assainissement. Ces nations sont également convenues d'appuyer l'application de technologies propres pour réduire les déversements organiques et toxiques de 30 %, la pollution par l'azote d'environ 14 % et la pollution par le phosphore de 27 % au cours de la prochaine décennie. Un projet similaire du FEM vise actuellement à répéter ce succès dans le bassin voisin du Dniepr.



Des projets plus récents (exécutés tous deux par le PNUE) dans les bassins des fleuves São Francisco (Brésil) et Bermejo (Argentine/Bolivie) s'inspirent du succès du projet du Danube. Aussi vaste que le Danube, le fleuve São Francisco traverse cinq États dans le nord-est du Brésil et est exposé à des problèmes d'environnement liés à l'exploitation minière, l'irrigation, l'hydroélectricité et l'approvisionnement en eau de zones urbaines. Le projet du FEM aide le gouvernement à appliquer une nouvelle loi nationale relative à l'eau, notamment une tarification de l'eau, ainsi que d'autres réformes. En Argentine et en Bolivie, un projet du FEM vise à combattre l'érosion et la sédimentation qui font obstacle à un développement durable et produisent des problèmes d'environnement en aval. Tous les intéressés participent à ce projet—des collectivités jusqu'au gouvernement national—en un vaste effort de collaboration visant à améliorer la conservation des sols et la gestion des bassins hydrographiques, qui est intégré aux programmes communautaires, municipaux et provinciaux actuels.

## Terres

*L'expansion des besoins de l'homme et de ses activités économiques exerce des pressions toujours croissantes sur les terres, et engendre une concurrence et des conflits qui aboutissent à une utilisation infra-optimale du sol et des terres ... il faut dès maintenant éliminer ces conflits et progresser vers une exploitation plus efficace et plus rationnelle de la terre et de ses ressources naturelles.*

—Action 21, chapitre 10

On pense qu'un certain nombre de civilisations anciennes ont décliné et disparu du fait de leur mauvaise gestion des terres. Aujourd'hui, 36 pays africains sont menacés par la dégradation des zones arides ou la désertification; à travers le monde, 110 nations se ressentent de l'impact de la dégradation des terres.

Action 21 tend à promouvoir la planification et la gestion intégrées des terres. C'est précisément dans ce but que le chapitre 10 recommande le renforcement des structures de décision. La lutte contre la déforestation, la désertification et la sécheresse, et la promotion d'une agriculture durable sont autant de thèmes

apparentés. En fait, la dégradation des terres est un souci dont sont empreintes toutes les pages du programme, de même que les travaux du FEM.

Le FEM a exécuté ou lancé plus de 60 grands projets dont certaines composantes traitent de cette dégradation. Il a affecté un total de 350 millions de dollars à ces efforts, et mobilisé plus de deux fois ce montant sous forme de cofinancements.

Au cours de l'exercice 99, le Conseil du FEM a préconisé une nouvelle approche de la définition des liens entre la dégradation des terres et les programmes prioritaires du Fonds. Le FEM dispose d'un plan d'action et d'un calendrier pour le renforcement de son appui à la lutte contre la dégradation des terres.

Le FEM accorde une grande attention à prévenir toute dégradation des terres préjudiciable à la diversité biologique. Trente-neuf projets de protection de la diversité biologique comportent d'importants éléments de lutte contre ce problème. Par ailleurs, 21 projets axés sur les changements climatiques (production d'énergie verte renouvelable) et les eaux internationales (bassins hydrographiques, zones humides, etc.) traitent également de la dégradation des terres. Tous ces efforts tendent à préserver l'habitat d'espèces de faune et de flore sauvages endémiques et menacées d'extinction aux prises avec la disparition du couvert végétal et l'épuisement des sols. De tels projets sont en cours aux Comores, au Burkina Faso, en Éthiopie, au Liban, à Madagascar, à Maurice, en Mauritanie, en Mongolie, au Sénégal, en Uruguay et dans d'autres pays.

Le long de la frontière entre le Sénégal et la Mauritanie, un projet du FEM s'attaque aux causes profondes de la perte de diversité biologique en régénérant les terres dégradées. Il tend notamment à améliorer les techniques de régénération de cinq écosystèmes dégradés de hautes terres et de plaines alluviales des régions arides et semi-arides. Il comporte également des mesures de renforcement de la prévention et de la lutte contre les incendies et d'autres mesures visant à encourager les populations locales à gagner leur vie en s'adonnant à des activités viables (PNUD/PNUE).

La combustion de bois de feu, l'agriculture sur brûlis et d'autres formes d'utilisation des terres contribuent aux émissions de gaz à effet de serre. L'électricité solaire et d'autres sources d'énergie renouvelables peuvent remplacer ces formes d'énergie nuisibles au climat, tout en protégeant les paysages pour les générations futures. C'est ainsi qu'un projet du FEM en République

démocratique populaire lao encourage les populations à utiliser l'énergie de microcentrales hydroélectriques, de mini-réseaux et de piles solaires (Banque mondiale). Les projets du FEM s'efforcent de combattre les changements climatiques, tout en réduisant sensiblement la dégradation des sols. Comme on l'a vu précédemment, ceux de ces projets qui visent la préservation et la gestion des forêts combattent par leur nature même la dégradation des terres, tout en atténuant les changements climatiques.

Au Bénin, le projet du FEM de *gestion villageoise des savanes arborées et de création de petits peuplements forestiers pour la fixation du carbone* a permis aux populations vivant près de trois zones de forêt protégée de se doter de foyers à bon rendement énergétique et d'opter pour diverses formes d'utilisation durable des ressources forestières (PNUD). À l'achèvement de ce projet, ces populations avaient planté plus de 600 000 légumineuses arborescentes qui fournissent du fourrage pour leur bétail. Toutes ces actions ont contribué non seulement à prévenir des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi à ralentir un rythme de déboisement naguère alarmant.

Prévenir la dégradation des sols est aussi un élément important d'un certain nombre de projets de protection des eaux du FEM, parmi lesquels l'actuel projet du bassin du fleuve Bermejo, mentionné précédemment, et le projet du bassin de la mer d'Aral, en Asie centrale. Un nouveau projet du FEM s'attaque à la dégradation du lac Tchad, en Afrique. Aux confins du Cameroun, de la République centrafricaine, du Niger, du Nigéria et du Tchad, ce lac et son bassin hydrographique se dégradent à mesure que les pressions qui s'exercent sur les sols et l'eau atteignent des niveaux intenable. Près de 35 millions de personnes sont tributaires des ressources naturelles de cette région. Le projet d'*inversion du processus de dégradation des terres et de l'eau dans l'écosystème du bassin du lac Tchad* (PNUD/Banque mondiale) combine un financement de 9,9 millions de dollars du FEM à un apport de 3,3 millions de dollars des pays riverains pour l'établissement d'un système de gestion du bassin qui représente un accord régional sur les mesures à prendre pour gérer les ressources du lac Tchad. Ce projet servira entre autres de démonstration d'une meilleure méthode de gestion intégrée des sols, de l'eau et des ressources écologiques. Il prévoit également de mettre fin à la désertification et de rétablir artificiellement des crues d'une grande importance écologique en aval de barrages.

## OEUVRER DANS L'ESPRIT D'ACTION 21

---

Action 21 a permis de prendre acte du fait que ce n'est pas seulement ce que font les nations pour parvenir à un développement durable, c'est la façon dont elles le font qui en assure le succès. Dans l'esprit d'Action 21, le FEM s'efforce d'encourager l'adoption d'approches et de politiques ayant montré qu'elles contribuaient à des résultats durables, ou simplement de promouvoir des résultats équitables pour les populations du monde.

### **Intégrer environnement et développement**

*Un ajustement, voire une restructuration fondamentale, de l'approche en fonction des conditions propres à chaque pays est peut-être nécessaire si l'on veut que les considérations relatives à l'environnement et au développement soient au centre des décisions économiques et politiques, et soient pleinement intégrées.*

—Action 21, chapitre 8

Tout d'abord, les efforts de promotion de l'environnement et du développement doivent se renforcer—et non pas se nuire—mutuellement. Ce principe fondamental, souligné tout au long d'Action 21, sous-tend à présent la plupart des efforts en faveur de l'environnement mondial—et à juste titre. Le développement économique ne peut continuer longtemps à piller les ressources naturelles et les systèmes de la planète. En même temps, les populations ne peuvent s'engager dans une protection significative de l'environnement si elles n'ont pas les moyens d'alimenter, d'habiller et de loger leur famille.

L'intégration de l'environnement et du développement est l'un des thèmes essentiels des projets que le FEM consacre à la diversité biologique, aux changements climatiques et aux eaux internationales. La plupart des projets du FEM s'efforcent d'intégrer les activités menées dans les pays aux priorités et programmes de développement nationaux et locaux :

- n À Cuba, dans l'écosystème de Sabana-Camaguey, un projet du FEM (PNUD) a permis d'établir un plan stratégique régional d'ensemble identifiant les principaux problèmes qui nuisent à un développement durable et à la préservation de la diversité biologique, ainsi que les réformes nécessaires pour y remédier. Ce projet a particulièrement bien réussi à orienter le tourisme et les pouvoirs publics vers des pratiques de construction respectueuses de l'environnement, contribuant à préserver des récifs de corail et des lagons d'un grand intérêt pour l'industrie touristique;
- n Ciblant son action sur le Comoé, écosystème d'une grande diversité situé dans le sud du Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, le projet pilote de gestion communautaire des ressources naturelles et des espèces sauvages en Afrique de l'Ouest (Banque mondiale) vise à préserver la diversité biologique en aidant les collectivités à gérer les terres vierges et à exploiter leurs ressources d'une façon durable et rentable. Ce projet collabore également avec les deux gouvernements à l'élaboration de stratégies visant à accroître la participation des ONG et du secteur privé à la gestion des ressources naturelles;
- n Par le projet d'utilisation des eaux du bassin du Mékong (Banque mondiale) en Asie du Sud-Est, le FEM vise à trouver des moyens de concilier les pressions qu'exercent 65 millions d'habitants sur un système fluvial comprenant des zones humides, des forêts inondées et un littoral d'une grande importance pour la planète. Ce projet est destiné à aider la Commission du Mékong, qui représente le Cambodge, le Laos, la Thaïlande et le Viet Nam, à promouvoir une gestion durable des ressources en eau, tout en protégeant l'équilibre écologique du bassin.

### **Favoriser la participation des intéressés et des principaux groupes sociaux**

*L'un des principaux éléments indispensables à la réalisation du développement durable est une large participation du public à la prise de décisions.*

—Action 21, chapitre 23

En Europe orientale et centrale, les projets du FEM concernant le Danube et la mer Noire (PNUD), décrits précédemment, ont permis d'amener un large éventail d'interlocuteurs nationaux et locaux à protéger l'environnement de ces bassins. Des réunions de consultation tenues dans chacun des six pays intéressés ont permis aux représentants de gouvernements, des industries et des ONG, ainsi qu'au public de participer à un effort de planification complexe. Cela a suscité une forte motivation de la part des intéressés à l'égard du processus et de l'élaboration d'un plan d'action stratégique à exécuter dans la région.

L'importance de la participation du public est soulignée dans au moins dix chapitres d'Action 21, qui visent à renforcer le rôle de certains groupes importants de la société à l'égard d'un développement durable, y compris les groupes marginalisés tels que les femmes et les populations autochtones. Le FEM estime que la participation du public est indispensable pour que les projets soient bénéfiques aux échelons local, national et mondial. Pour ce faire, il faut déterminer qui exerce une influence sur les activités des projets et qui en subit l'influence, et consacrer du temps à obtenir leur engagement et leur participation. En 1996, le FEM a adopté une politique à l'égard des projets qu'il finance qui reconnaît trois moyens d'accroître cet engagement : la diffusion d'informations, les consultations et la participation des intéressés. Il a également souligné que les efforts visant à mobiliser le public devraient être larges, durables et transparents, et promouvoir la viabilité sociale, environnementale et financière des projets. La responsabilité de l'incitation du public à participer doit être laissée au pays lui-même, appuyé par les Agents d'exécution, en même temps qu'il faut tenir compte des conditions nationales et locales. Une fois engagés, les intéressés maintiennent leur engagement après l'achèvement du projet. Plus de 50 institutions, organismes gouvernementaux et ONG ont proposé le projet du FEM sur le bassin du fleuve Bermejo en Argentine et en Bolivie (PNUE), et un grand nombre de ces interlocuteurs ont participé à son exécution. Ce projet a également permis de faire campagne auprès des populations locales, d'organiser des projets pilotes de démonstration auxquels ont participé les collectivités et les administrations locales de nombreuses régions du bassin. Ce n'est là que l'un des nombreux exemples des projets du FEM où sont associés les interlocuteurs à de nombreux niveaux.

### *À l'échelon local*

L'engagement des collectivités locales est un thème fréquent des projets du FEM, parmi lesquels un certain nombre de projets décrits de façon plus détaillée précédemment. En Inde, le projet *Hilly Hydel* appuyait résolument la participation communautaire. Son succès a incité le gouvernement à recourir plus largement à l'approche participative dans les petits projets d'hydroélectricité. Dans le cadre du projet concernant les petits États insulaires en développement du Pacifique Sud, le FEM a affecté 1,25 million de dollars à la réalisation de sous-projets de démonstration à participation communautaire. Le projet des mers d'Asie de l'Est a utilisé des évaluations avec participation des populations rurales et une approche communautaire de la gestion sur ses sites pilotes en Chine et aux Philippines. Trois projets du FEM relatifs à la diversité biologique—au Ghana, en Ouganda et dans le Pacifique Sud—visaient à inciter les collectivités locales à créer des commissions locales. Au Ghana, par exemple, des commissions locales de gestion de sites de cinq localités situées à proximité d'importantes zones humides côtières ont collaboré avec les Agents d'exécution à l'identification des problèmes et des activités prioritaires.

Les projets du FEM favorisent également la participation des femmes, des populations autochtones, des agriculteurs, des ONG et des administrations locales :

*Femmes.* Le Programme de microfinancements du FEM, en particulier, accorde un appui et une attention considérables au rôle des femmes dans le développement durable. Les femmes sont souvent plus sensibles aux effets des problèmes environnementaux sur leur famille. Le fait de renforcer leur rôle et leurs capacités au sein des collectivités, ainsi que leur participation au développement communautaire, peut avoir de puissantes répercussions sur les problèmes d'environnement.

Les projets du FEM au Honduras, au Mozambique, au Népal, en Ouganda, au Panama, au Pérou et dans d'autres pays ont des composantes axées sur les besoins des femmes. Au Honduras, un projet de préservation de la diversité biologique s'attache particulièrement aux liens entre la gestion des ressources naturelles et le travail des femmes, et s'efforce de donner à celles-ci des droits d'accès aux ressources et de participation à la prise de décisions. Le projet au Panama vise les femmes par son appui à la création de revenus à partir d'activités durables et par une sensibilisation aux problèmes d'environnement. Au Mozambique, un fonds communautaire de participation et de

développement vise notamment la création de micro-entreprises pour groupements féminins. Un projet d'alimentation de zones rurales en énergie solaire renouvelable en Ouganda prévoit l'octroi de crédits pour la mise en place d'installations solaires domestiques par le biais d'un fonds de type coopérative de crédit pour femmes et d'une banque de développement rural privée.

*Groupes autochtones.* En février 2000, le FEM avait affecté plus de 16 millions de dollars à des projets intéressant des groupements autochtones d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

- n Le projet Comoé, en Afrique de l'Ouest (Banque mondiale), mentionné précédemment, associe les populations d'un certain nombre de groupements autochtones, y compris les groupes Gur Voltaïque, Dioula et Mande au Burkina Faso, et les groupes Manding, Lobi, Palakas, Kong, Bambara et Senoufo en Côte d'Ivoire;*
- n Le projet d'exploitation viable de la forêt tropicale au Guyana (PNUD) a permis de constater que l'établissement de relations de travail étroites avec les communautés autochtones avait été l'un des facteurs essentiels de son succès. Ce projet a débouché sur l'exécution d'études de base de la flore, de la faune et des ressources ligneuses et non ligneuses de la forêt tropicale humide d'Iwokrama; la création d'une station locale; et l'établissement d'Iwokrama comme centre international de préservation de la forêt tropicale humide par le Parlement guyanais;*
- n Le projet du FEM au Chocó, en Colombie (PNUD), a fait intervenir un ensemble divers d'organismes et d'intérêts. Outre les ONG, les milieux universitaires colombiens et deux groupes de recherche scientifique, 27 organisations locales afro-colombiennes et quatre organisations de groupements autochtones ont participé à la conception et à l'exécution de ce projet. Des personnes ayant une connaissance traditionnelle des forêts se sont vu donner des moyens méthodologiques d'effectuer des travaux de recherche fondamentale et appliquée. L'approche participative de ce projet a servi de modèle aux projets du FEM et à ceux d'autres institutions.*

*Agriculteurs.* Les petits agriculteurs des pays en développement peuvent contribuer à résoudre les problèmes de préservation de la diversité biologique et de dégradation des sols. Leur



participation aux projets axés sur l'agrobiodiversité est justifiée et utile à la réalisation des objectifs de ces projets. La préservation au niveau des exploitations, qui vise à protéger la diversité génétique des espèces végétales sauvages, est un élément important des projets d'agrobiodiversité du FEM en Éthiopie, en Turquie et dans le Croissant fertile (Liban, Jordanie et Syrie).

#### **Partenariats stratégiques**

Comme l'ont montré plusieurs projets décrits précédemment, nombre des grands projets du FEM impliquent une collaboration complexe entre les gouvernements, les ONG, les organisations scientifiques et techniques et le secteur privé. Les partenariats multisectoriels et multi-institutionnels étaient et sont la base de la plupart des projets du FEM concernant les bassins fluviaux et les grandes masses d'eau, tels que le projet des mers d'Asie de l'Est. D'autres projets, tels que celui de Sabana-Camaguey, à Cuba, permettent au gouvernement, aux ONG et au secteur privé d'unir leurs efforts pour faire face aux préoccupations communes à l'égard de l'environnement.

Le PNUE exécute plusieurs projets du FEM qui font intervenir les gouvernements nationaux, les ONG et les instituts de recherche. Les *Études-pays sur la biodiversité et les Aspects économiques de la réduction des émissions de gaz à effet de serre* sont deux projets qui ont permis d'organiser des équipes nationales pour effectuer des travaux de recherche et renforcer la collaboration et l'intérêt des parties prenantes à l'égard de la préservation de la diversité biologique et de la lutte contre les changements climatiques dans un certain nombre de pays et de régions.

Les ONG, les milieux scientifiques et techniques, les entreprises et l'industrie jouent tous des rôles importants dans les travaux du FEM :

ONG. Action 21 attribue expressément aux ONG un rôle élargi dans le développement durable. Aujourd'hui, quelque 680 ONG nationales et locales aident à préparer des idées de projet et à mettre en oeuvre de nombreux projets du FEM. À l'échelon local, les ONG jouent un rôle critique en aidant à assurer l'intégration des besoins et des priorités des partenaires locaux dans la conception des projets et l'identification et l'expérimentation d'approches novatrices.

Les ONG sont d'importants intermédiaires du Programme d'aide du FEM aux petites et moyennes entreprises, exécuté par la Société financière internationale. À ce jour, deux ONG internationales—Conservation International et le Fonds mondial pour la nature—et un certain nombre d'ONG locales ont accordé des prêts assortis de faibles taux d'intérêt à long terme à de petites entreprises. Ces prêts aident à financer les petites entreprises et des activités novatrices visant à préserver la diversité biologique et à combattre les changements climatiques.

Les projets du FEM utilisent divers mécanismes pour faciliter la participation des ONG. Par exemple, dans le cadre du projet du bassin du fleuve São Francisco, au Brésil, des sous-commissions ayant à leur tête des ONG ont été formées pour traiter des diverses composantes du projet. Le Forum des ONG du Danube regroupe plus de 100 ONG régionales et nationales, coordonnées par l'Union mondiale pour la nature (UICN), le Fonds mondial pour la nature et les Communautés économiques régionales. Les fonds canalisés par le Forum sont allés à quelque 50 ONG travaillant sur des objectifs connexes du projet. Plus d'une douzaine de fonds fiduciaires appuyés par le FEM confèrent un rôle prépondérant à des ONG et favorisent les partenariats existant avec les groupes communautaires.

*Milieux scientifiques et technologiques.* Le fait de faciliter la contribution des chercheurs, ingénieurs, architectes, responsables des grandes orientations et autres spécialistes à l'environnement et au développement se passe de justification. Action 21 préconise leur engagement auprès des décideurs et des parties prenantes afin de «créer de solides rapports de partenariat» par une meilleure communication et une coopération accrue, et de renforcer l'éthique des pratiques et des directives.

Le Groupe consultatif pour la science et la technologie (STAP) de 12 membres du FEM dispense des conseils scientifiques et techniques sur les politiques, stratégies opérationnelles, programmes et priorités en matière de recherche du Fonds. Depuis peu, ce groupe consacre de gros efforts à établir des liens avec l'ensemble des milieux scientifiques, et en particulier à tirer profit des compétences scientifiques des pays où sont exécutés des projets du FEM.

Le FEM s'emploie à améliorer les compétences des pays en développement dans les domaines scientifiques en rapport avec l'environnement mondial, et il aide notamment plus de 120 pays à élaborer des stratégies et plans d'action nationaux à l'égard de

la diversité biologique et des changements climatiques par le biais des activités habilitantes décrites précédemment. L'*évaluation mondiale des eaux* du PNUE, appuyée par le FEM, aide les milieux scientifiques des pays en développement à évaluer leurs ressources en eau et à en planifier la gestion. À l'échelle mondiale, des évaluations similaires sont effectuées, telles que l'*évaluation mondiale de la diversité biologique* et l'*évaluation mondiale par région des substances toxiques persistantes*. Ces divers projets font souvent appel à des chercheurs locaux. Ainsi, en Colombie, le projet du Chocó faisait appel à des professeurs de six universités et à deux groupes de recherche scientifique.

*Entreprises et industrie.* Aujourd'hui, les flux de capitaux privés vers les pays en développement sont cinq fois supérieurs aux flux d'APD. Le choix de certaines activités pourrait avoir un impact sur l'environnement par la pollution de l'air et de l'eau, l'utilisation de substances qui appauvrissent la couche d'ozone et les émissions de gaz à effet de serre, la déforestation et la dégradation des sols. Les immenses ressources, le savoir-faire et le dynamisme du secteur privé pourraient être mobilisés au service d'un développement durable. Cela contribuerait à soutenir et répéter certains projets intéressant l'environnement mondial.

Action 21 recommande d'associer les entreprises et les industries comme participants à part entière à l'exécution et l'évaluation d'activités de promotion d'une production plus propre et d'un esprit d'entreprise responsable. Presque tous les projets du FEM font appel au secteur privé pour l'élaboration, l'exécution et le financement de projets; comme sources de biens, de services et de nouvelles technologies; ou comme moyens de diffusion technologique. En 1999, le Conseil du FEM a approuvé des moyens de favoriser l'établissement de rapports plus étroits avec le secteur privé. Cela comprend les efforts actuels pour supprimer les obstacles à la création, la pénétration ou la transformation des marchés qui favorisent la poursuite des objectifs mondiaux en matière d'environnement; un ensemble de modalités de financement autres que des dons; autres études de faisabilité pouvant être financées par des banques; et des relations de partenariat à plus long terme.

Dans la baie de Batangas (Philippines), le projet du FEM concernant les *mers d'Asie de l'Est* (PNUD) a fait participer le secteur privé à l'élaboration de principes directeurs pour la gestion du port en eau profonde de la région. Ce projet a également permis d'établir des partenariats entre secteurs privé et public, notamment pour la gestion des déchets. Il est intéressant de

noter que le secteur privé, représenté par la Fondation pour la gestion des ressources côtières de Batangas, s'est vu attribuer un siège au sein du nouveau Conseil pour la protection de l'environnement de la région de la baie de Batangas, aux côtés de divers membres gouvernementaux et non gouvernementaux. Ce siège a incité la Fondation à prendre des mesures décisives, notamment à élaborer des plans de gestion et d'action pour combattre la pollution, à coordonner les ententes entre l'industrie et les pouvoirs publics pour une réduction volontaire des déchets, et à fournir du matériel et des services d'expert pour la lutte contre les marées noires.

- n Au Brésil, toutes les parties prenantes, y compris les exploitants forestiers privés, ont participé activement à l'élaboration du projet de promotion d'une préservation et d'une utilisation durable de la biodiversité, cofinancé par Peugeot et Banco Axial. Au Venezuela le projet de préservation de la diversité biologique de la réserve de la biosphère du delta de l'Orénoque parrainé par le FEM a reçu des fonds de deux gros investisseurs, Petroleos de Venezuela et la Corporación Venezolana de Guyana et bénéficié de la coopération de l'industrie du palmier nain;*
- n En Chine, deux projets du FEM ont permis le transfert de technologies occidentales (réfrigérateurs et chaudières industrielles à haut rendement) par l'entremise du secteur privé. À travers le monde, des centaines de milliers d'ampoules fluorescentes compactes remplacent à présent les lampes à incandescence moins efficaces, grâce à une action de fournisseurs privés encouragés sur cette voie par des projets du FEM. Ces projets permettent de supprimer les obstacles à l'expansion des marchés pour les sources d'énergie renouvelables, telles que les énergies solaire, éolienne et géothermique et la biomasse, et de développer de nouveaux marchés liés, par exemple, aux fonctions de l'environnement assurées par les écosystèmes forestiers du Costa Rica.*

## Permettre aux populations de se ménager un avenir durable

*L'aptitude d'un pays à s'engager sur la voie d'un développement durable dépend en grande partie des capacités de sa population et de ses institutions, ainsi que de sa situation écologique et géographique ... tous les pays du monde ont besoin de renforcer leurs capacités nationales.*

—Action 21, chapitre 37

Les pays qui travaillent avec le FEM et ses Agents d'exécution apportent aux projets des capacités des plus variables. Pour renforcer l'adhésion aux projets et leur viabilité à long terme, les populations et les institutions ont besoin d'acquérir les aptitudes et les capacités nécessaires pour effectuer une bonne partie du travail elles-mêmes. Action 21 considère le renforcement des capacités comme essentiel à l'exécution de son programme. Cela passe par la formation, le renforcement des institutions, les transferts de technologie, l'éducation et des campagnes de sensibilisation, qui sont autant de priorités du FEM.

**Formation.** Depuis 1991, le FEM a organisé des centaines d'ateliers, cours, voyages d'étude et autres types de formation.

- n Le projet côtier de Sabana-Camaguey à Cuba (PNUD) a permis de former 500 personnes dans les domaines liés notamment à des systèmes d'information géographique, à la diversité biologique et à la recherche sur l'environnement;*
- n Le projet du FEM pour la préservation de la diversité biologique au Viet Nam (PNUD) a permis d'organiser des stages de courte durée à l'étranger et des voyages d'étude pour divers spécialistes;*
- n Un projet de lutte contre la pollution du lac Tanganyika en Afrique (PNUD) a permis d'organiser de nombreux cours sur les pratiques de la pêche, les méthodes de sensibilisation au problème de l'environnement, les systèmes d'information géographique et les relevés subaquatiques;*
- n Une analyse financière et économique et des études de faisabilité sur l'amélioration du rendement énergétique du chauffage urbain en Russie ont servi de thèmes à la formation de personnel d'entreprises locales de chauffage, de gaz et autres dans le cadre d'un projet du FEM (PNUD);*

<sup>n</sup> *Le projet de stratégie de réduction à moindre coût des gaz à effet de serre en Asie (PNUD) a permis de dispenser une formation approfondie à des chercheurs et à d'autres personnes de 12 pays participants sur l'évaluation quantitative et l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre, la recherche de moyens de réduction des émissions et l'élaboration de politiques et de plans nationaux.*

**Renforcement des institutions.** Cela implique à la fois l'amélioration des compétences des institutions existantes et la création de nouvelles institutions ou structures.

Par exemple, l'Agence indienne pour la mise en valeur des sources d'énergie renouvelables (Indian Renewable Energy Development Agency, IREDA) a bénéficié de l'aide d'un projet du FEM (Banque mondiale) pour le renforcement de son aptitude à promouvoir et financer les investissements du secteur privé dans le secteur de l'électricité éolienne. Le Programme de microfinancements du FEM a connu un succès notable dans le renforcement d'ONG et d'organisations communautaires, par l'amélioration de leur aptitude à élaborer des propositions viables, à préparer la participation communautaire, à gérer les ressources financières et à répondre aux exigences des bailleurs de fonds en matière d'établissement de rapports. Les projets du FEM concernant le *rendement de l'énergie électrique en Thaïlande* et le *rendement énergétique dans le bâtiment en Afrique de l'Ouest* (tous deux de la Banque mondiale), et plusieurs autres projets du FEM contribuent à renforcer les réglementations, par exemple par la conception, l'exécution et l'application de codes et de normes en matière de construction.

Parfois, le renforcement institutionnel implique la création d'institutions ou de réseaux entièrement nouveaux. Au Belize, un projet du FEM a permis de réunir un certain nombre d'organismes gouvernementaux s'occupant des zones côtières en une même institution, et le projet du golfe de Guinée en Afrique a permis d'établir un réseau électronique de 350 cadres et chercheurs traitant des problèmes de la dégradation des écosystèmes, des impacts socio-économiques et des mesures de gestion destinées à améliorer la qualité de l'environnement et les conditions de vie. De nouveaux types de mécanismes de crédit figurent dans un certain nombre de projets du FEM sur les sources d'énergie renouvelables et, comme il a été indiqué précédemment, 13 fonds fiduciaires pour la préservation de la biodiversité ont été créés avec l'appui du FEM.

**Transfert de technologie.** Le transfert de technologie est un élément central des projets axés sur les changements climatiques, dont beaucoup ont déjà été décrits. Les projets du FEM dans ce domaine prévoient souvent la mise en place et la démonstration d'équipements, tels que les systèmes d'énergie solaire à usage domestique, les ampoules fluorescentes compactes et les moteurs à meilleur rendement, qui servent d'exemples suivis par d'autres. Nombre de ces projets sont les premiers de leur type dans le pays en question. Le projet de stratégie de réduction à moindre coût des gaz à effet de serre en Asie, décrit précédemment, appuie la recherche sur des applications à base de sources d'énergie renouvelables et offre la perspective d'une réduction des coûts à long terme de cette technologie.

Le programme du FEM visant à éliminer l'utilisation des substances qui appauvrissent la couche d'ozone a également fait appel à de nouvelles technologies pour remédier à la situation. Les projets du FEM en République tchèque, en Hongrie, en Slovaquie et dans d'autres pays ont permis l'élimination progressive des chlorofluorocarbones, qui ont été remplacés par de nouvelles technologies à base de mousse peu ou non nocives pour l'ozone. En Thaïlande, une nouvelle initiative porte sur l'introduction de climatiseurs à bon rendement énergétique utilisant des substances non nocives pour la couche d'ozone.

**Éducation et sensibilisation.** Savoir c'est comprendre et, avec la compréhension viennent l'appui et l'action. C'est pourquoi les projets du FEM comprennent invariablement des composantes éducation et sensibilisation. Les campagnes de sensibilisation du public, l'éducation en salle de classe et les réunions d'information du public sont autant de moyens de créer un contexte favorable à la réalisation des projets du FEM, et de susciter la volonté de faire davantage.

Le projet de la réserve de Dana, en Jordanie, et le projet de zones protégées au Liban attribuent tous deux la création d'un contexte général favorable à leur effort de sensibilisation du public. En Tunisie, les consommateurs ont été informés des possibilités de chauffage de l'eau à l'énergie solaire par une campagne de promotion financée par le FEM, et les programmes d'éducation et de sensibilisation des consommateurs à la Jamaïque, au Mexique et en Pologne ont joué un rôle déterminant dans l'accroissement des ventes d'ampoules fluorescentes compactes. Le projet des mers d'Asie de l'Est a permis de constater que la sensibilisation du public favorisait la transparence et la poursuite

des actions entreprises. La transposition du modèle de gestion côtière intégrée a commencé en trois endroits en Chine et est prévue dans trois autres endroits aux Philippines.

### **Créer un contexte général favorable**

L'une des grandes qualités du FEM tient à son aptitude à prendre du recul et à considérer une situation dans son ensemble. De quel type d'aide les pays ont-ils besoin pour concevoir et mettre en oeuvre des projets constructifs? Où se trouvent les lacunes dans les connaissances scientifiques et techniques qu'ils mettent au service d'un développement durable? Comment les projets peuvent-ils répondre à leurs préoccupations? Le FEM finance un certain nombre de projets mondiaux qui tendent à renforcer les capacités scientifiques internationales ou régionales à l'appui des efforts des pays. Les lignes d'action ci-après visent à répondre à trois des priorités d'Action 21 :

**Coopération pour le renforcement des capacités.** Le FEM a constaté que le renforcement des capacités ne se limite pas à l'organisation d'ateliers et à des transferts d'équipements. C'est un processus complexe de changement d'organisation et d'innovation, qui passe par le progrès et des changements au niveau des individus, des organisations et des institutions. Pour être efficace, ce projet exige une évaluation minutieuse des capacités nécessaires et des interventions très larges sur une période prolongée. Ces dernières années, le FEM a commencé à se demander si l'expérience qu'il avait acquise dans ce domaine justifiait une approche plus exhaustive pour améliorer son impact au niveau des pays.

Au cours de l'exercice 99, le Conseil du FEM a approuvé l'établissement d'un partenariat stratégique avec le PNUD —l'Initiative de renforcement des capacités— afin de définir une approche d'ensemble du renforcement des capacités nationales. Sur une période de 18 mois, il s'agit d'examiner les leçons tirées des projets du FEM ainsi que de l'expérience de trois de ses Agents d'exécution et d'autres partenaires. Cet examen portera en particulier sur les relations entre les personnes, les institutions et les systèmes dans leur ensemble. L'objectif visé est de définir une approche stratégique du développement des capacités qui soit fermement ancrée dans la réalité des pays en développement,



et une nouvelle forme d'intervention du FEM qui permette d'aider plus efficacement les pays à développer leur capacité en matière d'environnement mondial à tous les niveaux.

**La science au service d'un développement durable.** «Les connaissances scientifiques doivent être appliquées à la formulation des objectifs et mises au service des buts du développement durable sous la forme d'évaluations scientifiques de la situation actuelle et des perspectives d'avenir du système planète Terre»<sup>6</sup>. Trois grands projets du PNUE financés par le FEM tendent à répondre à cette idée d'Action 21. *L'évaluation mondiale de la biodiversité*, terminée en 1995, a permis de réunir et d'analyser, pour la première fois, les connaissances actuelles des grands problèmes de la diversité biologique mondiale. Cette analyse scientifique indépendante d'experts au plus haut niveau, réexaminée par des pairs, constitue une référence scientifique de base, destinée à aider les responsables des politiques, les chercheurs et les ONG à mieux contribuer à la préservation et à la gestion des richesses biologiques de la planète. Son exécution a également permis de renforcer un réseau d'experts scientifiques de domaines divers. *L'évaluation mondiale des eaux internationales et l'évaluation mondiale par région des substances toxiques persistantes*, actuellement en cours, sont destinées à offrir le même type de base à une meilleure compréhension scientifique des eaux internationales et des substances toxiques.

Allant au-delà de telles évaluations, le FEM s'efforce d'élaborer des méthodologies pour permettre aux chercheurs des pays en développement d'effectuer des études et des évaluations par pays de la diversité biologique et des changements climatiques. Il a également financé un projet du PNUE portant sur l'établissement d'un cadre méthodologique pour une évaluation des moyens de combattre les changements climatiques (*Aspects économiques de la réduction des émissions de gaz à effet de serre*).

D'autres projets de recherche du FEM s'efforcent de trouver des solutions scientifiques à des problèmes se posant partout dans le monde. Le projet de recherche de méthodes de remplacement de l'agriculture sur brûlis du PNUE, financé par le FEM, a permis de réunir des chercheurs de huit institutions éminentes afin de tenter de trouver des solutions de rechange à cette pratique agricole destructive. Les participants ont cherché à analyser les méthodes, à évaluer leurs caractéristiques biophysiques et socio-économiques, à en analyser l'impact et à faire mieux connaître les autres méthodes possibles. Un autre projet du FEM traite de

la menace que font peser sur la diversité biologique locale les espèces exotiques envahissantes dans neuf pays (PNUE). Le but visé est de déterminer les pratiques optimales à employer pour identifier et évaluer les espèces envahissantes et en combattre la menace en examinant les moyens et méthodes actuels.

**Information pour la prise de décisions.** Comme le souligne l'Action 21, tout le monde utilise et fournit des informations. Pour les décideurs à l'échelon national comme pour les responsables à l'échelon local, l'information, l'expérience et la connaissance sont toutes essentielles à un développement durable. L'Action 21 souligne la nécessité de combler les lacunes au niveau des données et d'améliorer l'accès à l'information. C'est précisément ce que font plusieurs projets du FEM :

- n Les monographies nationales sur les sources et les puits de gaz à effet de serre du PNUE, financées par l'entremise du FEM, ont permis d'établir l'inventaire des gaz à effet de serre nécessaire aux pays pour déterminer quelles mesures produiraient les résultats les plus efficaces;*
- n Le projet de gestion des données sur la diversité biologique (PNUE), en collaboration avec le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature, a permis de financer des études sur les sources de données sur la diversité biologique, d'établir des réseaux d'informations et d'élaborer des plans de gestion des données sur la diversité biologique dans dix pays;*
- n Un financement récent de 750 000 dollars du FEM servira à financer la création d'un centre d'échange pour les transferts de technologie afin de réorienter les décisions d'investissements commerciaux vers l'emploi de technologies plus propres (PNUE). Les services d'évaluation de ce centre aideront les chargés de prêts à évaluer les demandes de financement de projets axés sur un meilleur rendement énergétique ou l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, en veillant à ce que les prestations s'adressent directement aux emprunteurs du secteur privé et aux établissements prêteurs.*

## AMÉLIORER LA CONDITION HUMAINE

---

Le programme du FEM vise à promouvoir une qualité de vie durable pour les populations et les communautés. De façon directe ou indirecte, les projets du FEM traitent de diverses préoccupations immédiates des populations—la pauvreté, la maladie, la pollution locale, etc.—qui sont autant de thèmes soulignés dans Action 21.

### **Pauvreté**

*L'élimination de la pauvreté et de la faim, la répartition plus équitable des revenus et la valorisation des ressources humaines restent partout des enjeux d'importance majeure. La lutte contre la pauvreté est une tâche commune qui incombe à tous les pays.*

—Action 21, chapitre 3

Les projets du FEM combattent la pauvreté de diverses façons, notamment en cherchant à promouvoir une agriculture et un développement rural durables; en accordant des microcrédits; en luttant contre la dégradation des sols et en favorisant une utilisation durable des ressources naturelles; en protégeant les cultures; et en offrant aux collectivités la possibilité d'utiliser des sources d'énergie renouvelables et en abaissant le coût.

Les projets du FEM aident les populations à identifier et/ou adopter de nouvelles approches et de nouveaux moyens de subsistance favorables à l'environnement, tout en maintenant ou en améliorant leur niveau de vie. Grâce au projet de gestion des zones côtières, appuyé par le FEM, le Belize commence à voir se reconstituer ses réserves d'espèces commercialement importantes, telles que les langoustes, les conques, les poissons et autres produits de la faune récifale, qui font vivre la pêche locale. Un projet du FEM a permis de trouver de nouvelles activités pour les personnes vivant de la vente des carapaces d'une espèce de tortue menacée d'extinction aux Seychelles et de promouvoir le petit commerce de fruits, d'herbes et de produits à base de miel faisant l'objet d'une exploitation durable dans la réserve de Dana, en Jordanie.

Un examen indépendant des projets axés sur les changements climatiques, effectué à la demande du FEM, a conclu que l'action du Fonds dans ce domaine procurait «d'importants avantages pour le développement». Par exemple le projet concernant les *sources d'énergie renouvelables* au Ghana a permis à certaines des familles les plus pauvres du nord du pays de recevoir une électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables à un coût abordable (PNUD). Les quelque 20 projets d'énergie solaire photovoltaïque hors réseau favorisent tous le développement rural en stimulant la commercialisation d'installations photovoltaïques, et en élargissant ainsi l'accès à cette source d'énergie renouvelable.

Les projets du FEM concernant la diversité biologique comprennent souvent des composantes «lutte contre la pauvreté». Ainsi, au Maroc, un nouveau projet (PNUD) de préservation d'une diversité biologique d'une importance mondiale dans les montagnes du Haut Atlas, dans le sud du pays, comprend l'étude des moyens d'intensifier l'agriculture pour accroître la production, tout en en atténuant l'impact sur la diversité biologique. En outre, en association avec l'ONG locale NEF, ce projet a permis de faire adopter des foyers améliorés, de dispenser une formation aux femmes dans le domaine des soins de santé primaires et de promouvoir des moyens durables de dégager des revenus dans la province de Ouarzazate, dont trois villages figurent dans la zone du projet.

L'approche communautaire de la conservation, adoptée dans le cadre des projets forestiers du FEM exécutés par la Banque mondiale, contribue à faire face à la forte incidence de la pauvreté généralement observée dans les communautés situées dans les zones tampons, quoique les résultats ne soient pas faciles à mesurer. Un tiers des 44 projets forestiers du FEM invoquent explicitement la lutte contre la pauvreté comme justification de leur exécution. Les formules généralement employées par ces projets comprennent la recherche de moyens durables, à faible impact, de dégager des revenus pour ces communautés, tels que l'écotourisme et l'exploitation durable de produits forestiers non ligneux.

Le programme de microfinancements du FEM finance des activités communautaires traitant des aspects locaux des problèmes environnementaux à caractère mondial dans 46 pays à travers le monde. Ces financements visent plus particulièrement les collectivités rurales pauvres, dont les moyens de subsistance sont liés directement aux ressources naturelles.

## Santé

*La santé et le développement sont étroitement liés. Un développement insuffisant débouchant sur la pauvreté, tout comme un développement inadéquat entraînant une consommation excessive allant de pair avec l'expansion de la population mondiale peuvent se traduire par de graves problèmes d'hygiène de l'environnement tant dans les pays en développement que dans les pays développés.*

—Action 21, chapitre 6

La pauvreté a des répercussions directes sur la santé humaine, et les problèmes d'environnement ont un impact sur l'une comme sur l'autre. Toutefois, les problèmes liés à l'hygiène du milieu ne se limitent pas aux régions pauvres des pays en développement. La pollution de l'air et de l'eau et la contamination des sols peuvent avoir des répercussions sur l'ensemble de la population humaine, provoquant des troubles respiratoires et des maladies d'origine hydrique pouvant avoir des répercussions durables sur le système immunitaire, la procréation et le développement humains. En outre, les chercheurs évaluent actuellement les effets actuels et potentiels des changements atmosphériques mondiaux sur la santé humaine; ces effets pourraient être variés et graves.

**Pollution de l'eau.** Le FEM contribue à réduire les risques pour la santé découlant de la pollution de l'eau dans les zones rurales et urbaines. L'un des thèmes centraux d'un certain nombre de grands projets du FEM concernant les eaux internationales a trait à la réduction de la pollution causée par les déchets industriels et municipaux et le lessivage des terres agricoles, qui menacent l'eau servant à la consommation et à d'autres usages. Le Projet d'exécution d'un plan d'action stratégique en mer Noire a servi à identifier et à chiffrer toutes les sources de pollution et à chercher à harmoniser les normes de qualité de l'eau. L'action du FEM à l'égard du Danube a porté sur les problèmes des eaux usées urbaines, des déchets solides et du lessivage des terres agricoles. En Afrique, un projet concernant le vaste écosystème marin du golfe de Guinée a permis d'élaborer un programme de lutte contre la pollution et d'établir des sites de démonstration pour le recyclage et la réutilisation des déchets. La réduction des déchets issus des navires est le thème de deux projets aux Caraïbes, et les petits États insulaires en développement du

Pacifique s'efforcent d'intégrer la gestion des sols et des ressources en eau pour protéger les approvisionnements en eau potable.

**Pollution de l'air.** Les projets visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre ou l'utilisation de substances qui appauvrissent la couche d'ozone contribuent également à abaisser les niveaux locaux de polluants atmosphériques :

- n *Le projet sur les chaudières industrielles en Chine (Banque mondiale) repose sur l'application de technologies étrangères à haut rendement à des chaudières alimentées au charbon dans certaines zones urbaines, afin de réduire les émissions de polluants. Non seulement ce projet contribuera à réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais il permettra à la population de respirer un air plus sain. Une fois qu'elles auront fait leurs preuves, ces technologies seront étendues à de nombreuses autres villes chinoises;*
- n *Le projet d'éclairage à haut rendement en Pologne (Banque mondiale/SFI) a permis de réduire les émissions des centrales à charbon de plus de 600 000 tonnes, contribuant à la fois à réduire les émissions et la pollution de l'air local;*
- n *Les projets du FEM permettant l'adoption de foyers à meilleur rendement énergétique permettent également de réduire la pollution de l'air dans les logements et d'améliorer ainsi directement la santé de la population.*

**Substances toxiques persistantes.** Le FEM s'intéresse depuis peu aux effets sur la santé des pesticides, des produits chimiques industriels et des sous-produits involontaires de la combustion ou des traitements industriels. Ces substances s'accumulent dans la chaîne alimentaire et peuvent provoquer des troubles des glandes endocrines, s'attaquer au système immunitaire et nuire aux fonctions de procréation et au développement. Le FEM a financé la préparation d'un certain nombre de projets visant à combattre les sources de polluants organiques persistants, le mercure et les pesticides (DDT). Parmi ces projets figurent le projet d'évaluation mondiale par région des substances toxiques persistantes, destiné à offrir des conseils et à définir les priorités à l'échelon régional, et le projet de lutte contre la dispersion des pesticides par ruissellement aux Caraïbes. D'autres projets traitent de produits de substitution au DDT pour la lutte contre les vecteurs au Mexique et en Amérique centrale, de monographies

nationales sur les substances toxiques persistantes et des effets de ces polluants sur la pénurie alimentaire et les populations autochtones des régions arctiques de la Russie.

**Sécurité de l'environnement.** La sécurité est un autre facteur de la santé humaine traité par certains projets du FEM. Par exemple, le projet de *récupération du méthane des houillères en Chine* (PNUD) utilise une technologie pour récupérer le méthane qui se dégage de l'extraction de la houille et l'utiliser comme source d'énergie. Cela permet par ailleurs de prévenir les explosions souterraines dans les mines et d'offrir aux ménages une source d'énergie salubre.

**Modification de l'atmosphère.** Les travaux effectués par le FEM et d'autres institutions pour atténuer les changements climatiques et protéger la couche d'ozone ont des ramifications sur les perspectives à long terme de la santé humaine à travers le monde. Une étude effectuée par le FEM en 1997 des effets sur la santé de cette atmosphère en évolution a conclu que les effets globaux sur la santé «seront vraisemblablement étendus et négatifs»<sup>7</sup>. Les impacts directs, tels que le cancer de la peau, la cataracte et les accidents occasionnés par les orages, les inondations et les incendies de forêt, seront vraisemblablement dépassés de beaucoup par les effets indirects, soulignait ce rapport. Ces effets indirects comprennent notamment une réduction de la production alimentaire qui aggravera la malnutrition parmi les populations vulnérables, un accroissement des maladies diarrhéiques causées par les variations qualitatives et quantitatives de l'eau et la propagation de maladies infectieuses dans de nouvelles régions géographiques. De nouvelles maladies pourraient apparaître et celles qui avaient été maîtrisées ou éliminées pourraient refaire surface, même dans les pays développés. À ce propos, de nouveaux travaux de recherche montrent que les effets combinés sur la santé des polluants les plus courants peuvent être mille fois plus graves que les effets de chacun de ces polluants pris séparément.

## CONCLUSION

---

*Action 21 est un programme dynamique. Il sera mené par les divers acteurs selon les situations, les capacités et les priorités différentes des pays et des régions, dans le strict respect de tous les principes énoncés dans la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement. Il peut évoluer avec le temps, en fonction des besoins et des circonstances. Ce processus marque la naissance d'un nouveau partenariat mondial pour le développement durable.*

—Action 21, Préambule

La protection de l'environnement mondial et la poursuite d'un développement durable ne sont pas seulement une question d'argent ni même de projets bien conçus. Le succès ou l'échec de ces efforts tient aux personnes : d'excellents chefs de projet, des organisations et groupes communautaires dynamiques, des fonctionnaires dévoués dans les instituts de recherche, les ministères et les organes de décision, et des chercheurs et des chefs d'entreprise déterminés à jouer leur rôle au mieux de leurs capacités.

Dans sa préface à *Notre avenir à tous*, l'ex-premier ministre norvégien Gro Harlem Brundtland a écrit : «Ce que nous avons peut-être de plus urgent à faire aujourd'hui est de persuader les nations de la nécessité du retour au multilatéralisme.» Cela est tout aussi vrai aujourd'hui qu'en 1987. La difficulté a été de mobiliser la volonté pour passer d'une compréhension scientifique et technologique à des actions économiquement et politiquement réalisables, pour le bien des populations du monde entier.

Toutefois, il est clair que les gouvernements ne peuvent tout faire par eux-mêmes. Ce n'est que par une alliance d'institutions que le «changement radical» des politiques locales, nationales, régionales et mondiales peut se produire. Le FEM s'efforce d'accélérer la création et la transformation de ces partenariats entre ses 166 pays membres, ses Agents d'exécution (PNUD, PNUE, Banque mondiale), les banques régionales de développement, plus de 500 organisations non gouvernementales coopérantes, les milieux scientifiques et les nombreuses entreprises de plus en plus nécessaires à une large application des solutions.



En résumé, le succès qu'a connu le FEM depuis Rio est dû à un certain nombre de facteurs institutionnels et opérationnels, parmi lesquels :

- n *Son aptitude à passer d'une vision et de concepts à des actions viables;*
- n *Son rôle unique de catalyseur d'un développement durable dans le respect des priorités nationales;*
- n *Son rôle à l'appui des Conventions de Rio, de la Convention sur la diversité biologique, de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la Convention sur la désertification;*
- n *La formule institutionnelle d'une petite entité efficace s'appuyant sur des organisations éprouvées pour mener ses actions sur le terrain;*
- n *Sa démonstration de technologies exploitant des sources d'énergie nouvelles et renouvelables en collaboration avec le secteur privé, notamment dans les pays en développement;*
- n *Son approche intégrée de la préservation des terres, de l'eau et de la diversité biologique;*
- n *Les nombreux partenariats concrets avec des ONG, des gouvernements et le secteur privé.*

Le FEM poursuit ce programme dans un climat d'urgence, reconnaissant que l'humanité n'a moins que jamais de temps à perdre. Avec l'innovation et l'efficacité, la menace des changements climatiques peut disparaître au XII<sup>e</sup> siècle. Les problèmes des eaux internationales, en particulier celui de la surexploitation des ressources biologiques, peuvent être réglés en l'espace de quelques décennies. Si les pays continuent de se débarrasser des substances chimiques qui appauvrissent la couche d'ozone, le bouclier protecteur qui se tient entre nous et les rayons solaires nocifs pourrait être réparé d'ici à 2050. Beaucoup peut être fait pour sauvegarder la diversité de la planète pour les générations à venir et mieux utiliser les ressources pour le bien des populations au cours des prochaines décennies. En tant que l'un des principaux acteurs de cette nouvelle alliance mondiale pour un développement durable et la protection de notre patrimoine mondial, le FEM continuera de montrer l'exemple.

—Brochure préparée par Pamela S. Cubberly

## NOTES

---

<sup>1</sup> Action 21, pp. 250-51.

<sup>2</sup> Ecologic. Novembre 1999. *Study of Impact of GEF Activities on Phase-out of Ozone Depleting Substances: GEF Evaluation Report*  
GEF. 1998. *Project Performance Report*. Washington, DC.

— 1998. *Study of GEF's Overall Performance*. Washington, DC.

— 1999. *Project Performance Report*. Washington, DC.

— N.D. «An Interim Assessment of Biodiversity Enabling Activities: National Biodiversity Strategies and Action Plans». Washington, DC.

Porter, G., R. Clémenton, W. Ofosu-Amaah et Philips. 1998. *Study of GEF Overall Performance*. Fonds pour l'environnement mondial, Washington, D.C.  
Banque mondiale. 1994. *Global Environment Facility: Independent Evaluation of the Pilot Phase*. Washington, D.C.

<sup>3</sup> Ecologic. 1999. *Study of Impacts of GEF Activities on Phase-out of Ozone Depleting Substances: GEF Evaluation Report*.

<sup>4</sup> *Study of Impacts of GEF Activities on Phase-out of Ozone Depleting Substances*, p. 13.

<sup>5</sup> *Action 21*, chapitre 15, p. 131.

<sup>6</sup> *Action 21*, chapitre 35, p. 257.

<sup>7</sup> James A. Listorti. Juin 1997. «The Environmental Health Dimensions of Climate Change and Ozone Depletions». Fonds pour l'environnement mondial, Washington, D.C., p. iv.